Nations Unies

S/PV.8627*

Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

Provisoire

8627e séance

Jeudi 26 septembre 2019, à 15 heures
New York

Président :	M.Lavrov/M. Nebenzia/M. Polyanskiy	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	Mme Pandor
	Allemagne	M. Annen
	Belgique	M. Van der Pluijm
	Chine	M. Wang Yi
	Côte d'Ivoire	M. Amon-Tanoh
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	France	M. Le Drian
	Guinée équatoriale	M. Esono Angue
	Indonésie	Mme Marsudi,
	Koweït	Le cheik Al Sabah
	Pérou	M. Popolizio Bardales
	Pologne	M. Czaputowicz
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Partenariat visant à renforcer la paix et la sécurité régionales

Lettre datée du 13 septembre 2019, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire, de la Fédération de Russie et de la Guinée équatoriale auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2019/743)

* Nouvelle publication, le 3 octobre 2019, pour raisons techniques

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

19-29373 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Partenariat visant à renforcer la paix et la sécurité régionales

Lettre datée du 13 septembre 2019, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l’Afrique du Sud, de la Côte d’Ivoire, de la Fédération de Russie et de la Guinée équatoriale auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2019/743)

Le Président (*parle en russe*) : Je souhaite une chaleureuse bienvenue aux Ministres, aux personnes appelées à faire un exposé et aux autres représentants présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd’hui témoigne de l’importance de la question à l’examen.

Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant de l’Égypte à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : Mme Maria Luiza Ribeiro Viotti, Directrice de cabinet du Secrétaire général, et M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l’Union africaine.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite également M. Jean-Christophe Belliard, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et Directeur politique du Service européen pour l’action extérieure, à participer à cette séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2019/743, qui contient le texte d’une lettre datée du 13 septembre 2019, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l’Afrique du Sud, de la Côte d’Ivoire, de la Fédération de Russie et de la Guinée équatoriale auprès de l’Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l’examen.

Je donne maintenant la parole à Mme Viotti.

Mme Viotti (*parle en anglais*) : Je remercie la Fédération de Russie d’avoir organisé cette séance sur la paix et la sécurité en Afrique.

La collaboration entre l’ONU, l’Union africaine et ses États membres, les communautés économiques régionales africaines et les autres mécanismes régionaux n’a jamais été aussi forte. Notre partenariat repose sur des valeurs communes, inscrites à la fois dans la Charte des Nations Unies et dans l’Acte constitutif de l’Union africaine, ainsi que sur les principes de complémentarité, de respect et d’appropriation africaine.

En 2016, le Conseil de paix et de sécurité de l’Union africaine a recensé 20 menaces à la paix et à la sécurité. Cependant, ce qui ressort aujourd’hui, ce ne sont pas les menaces auxquelles le continent est confronté, mais plutôt la détermination des chefs d’État et de gouvernement africains à y remédier de manière holistique. En 2013, ils se sont engagés à

> « ne pas léguer à la prochaine génération d’Africains les lourds fardeaux que sont les conflits et à venir à bout de toutes les guerres en Afrique d’ici à 2020 ».

En juillet dernier, à Niamey, la Conférence des chefs d’État et de gouvernement de l’Union africaine a adopté le thème suivant pour 2020 : « Faire taire les armes : créer les conditions propices au développement de l’Afrique ». Cela témoigne d’un partenariat de plus en plus solide entre les États membres de l’Union africaine – pierre angulaire de la promotion de la paix et de la sécurité –, lequel est fondé sur un développement durable profitant à tous les peuples du continent. L’Union africaine et ses États membres ont franchi des étapes importantes dans leur quête d’un plus grands niveaux d’efficacité, d’autonomie et de coopération.

Le Fonds pour la paix de l’Union africaine a jusqu’à présent reçu 124 millions de dollars; il n’a jamais disposé d’une somme aussi importante depuis sa création en 1993. Le Groupe d’appui à la médiation de l’Union africaine et le Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation sont désormais opérationnels, ce qui renforce la capacité de désamorcer les crises et rend ces efforts plus inclusifs.

L’ONU et l’Union africaine ont également consolidé leur partenariat avec la signature par le Secrétaire général de l’ONU et le Président de la Commission de l’Union africaine de deux cadres communs sur la paix et la sécurité et sur le développement durable, respectivement. Les bienfaits de ce partenariat

se sont également fait sentir au niveau national dans les processus de paix et dans la vie des populations. L'étroite coordination entre la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Union africaine, l'ONU et d'autres partenaires a permis d'appuyer le dialogue et la réconciliation à Madagascar, contribuant ainsi à la tenue d'élections pacifiques, libres, régulières et crédibles en 2018.

En République centrafricaine, l'Union africaine a conduit un processus de médiation, avec l'appui de l'ONU et la participation de la Commission économique des États d'Afrique centrale et des pays voisins. Ce processus a été couronné par des pourparlers de paix organisés sous l'égide de l'Union africaine à Khartoum et a débouché sur l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine du 6 février. L'ONU appuie maintenant activement sa mise en œuvre, notamment par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix, en se concentrant sur les grandes priorités du Gouvernement et en établissant des partenariats avec la société civile.

En Guinée-Bissau, le groupe des cinq, composé de l'ONU, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine, de la Communauté des pays de langue portugaise et de l'Union européenne, continue de soutenir les efforts visant à rétablir la stabilité et à pérenniser la paix.

Au Soudan, la signature de la déclaration constitutionnelle le mois dernier, à la suite des efforts déployés par l'Éthiopie et l'Union africaine avec l'appui de l'ONU, a rendu possible la mise en place d'un gouvernement de transition dirigé par des civils.

Le partenariat avec la société civile africaine porte également ses fruits, et les progrès réalisés dans des pays comme le Libéria et, plus récemment, la Guinée-Bissau et le Soudan, nous montrent combien les contributions des femmes à la paix et à la stabilité sont cruciales.

Au-delà des pays, les domaines de partenariat sont divers et variés. La coopération entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales est également en plein essor dans le domaine des processus électoraux. En prévision des élections législatives et présidentielles qui ont eu lieu en Afrique de l'Ouest ces deux dernières années, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a organisé des visites conjointes ou coordonnées avec divers partenaires africains en Sierra Leone, au Nigéria, au Sénégal et dans d'autres pays en vue de promouvoir des processus pacifiques et inclusifs.

L'ONU facilite la mise en œuvre des recommandations issues d'une étude menée par la CEDEAO et la Commission économique pour l'Afrique afin de relever les défis liés au pastoralisme et à la sécurité en Afrique de l'Ouest, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

L'ONU et l'Union africaine coopèrent étroitement pour faire en sorte que les voix des femmes et des jeunes soient prises en compte dans les processus de paix. L'année prochaine marquera le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. Cela coïncide avec l'objectif de 2020 relatif à la prise en compte des questions de genre dans l'Architecture africaine de paix et de sécurité – un moment opportun pour redynamiser la volonté. L'Union africaine et l'ONU ont toutes deux des envoyés pour la jeunesse et ont mis au point des stratégies en la matière. Ces envoyés sont inestimables, non seulement en tant que défenseurs, mais aussi en tant qu'agents de changement au sein de nos organisations.

En Afrique centrale, le Bureau régional des Nations Unies travaille en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour renforcer ses capacités, notamment en matière de prévention des conflits, de médiation, d'alerte rapide, de collaboration avec la société civile et de prise en compte de la problématique femmes-hommes. L'harmonisation de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de la stratégie de l'Union africaine dans la région a permis de consolider cette collaboration face aux défis multidimensionnels auxquels se heurte la région, notamment grâce à la Plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel, coprésidée par l'Union africaine et l'ONU.

Les partenariats entre les organisations sous-régionales s'intensifient également. Les Bureaux régionaux des Nations Unies pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest appuient la mise en œuvre du mémorandum d'accord signé entre la CEEAC et la CEDEAO l'année dernière.

En dépit des progrès accomplis, la communauté internationale doit soutenir plus efficacement les efforts des pays africains. L'ONU continue de collaborer étroitement avec les équipes de médiation de l'Union africaine, les organisations sous-régionales et leurs États membres et les groupes de la société civile. Les capacités

institutionnelles doivent encore être renforcées pour pouvoir mener des activités de diplomatie préventive.

Nos opérations de paix sont au cœur du soutien de l'ONU à la paix et à la sécurité sur le continent africain. Plus de 80 000 soldats de la paix servent actuellement dans sept opérations de maintien de la paix en Afrique. À vrai dire, toutes nos plus grandes missions, en termes de personnel et de budget, sont déployées sur le continent africain. Les contributions des pays africains sont indispensables à nos opérations de maintien de la paix, aussi bien en Afrique qu'ailleurs.

L'Afrique est aujourd'hui la région qui fournit le plus de contingents aux missions des Nations Unies, et il existe une coopération directe entre l'Union africaine et l'ONU dans les opérations de maintien de la paix. En Somalie, au Mali et au Sahel, l'ONU soutient les opérations menées par l'Union africaine, en sus de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Toutefois, nous pouvons et devons faire mieux. Le Secrétaire général a insisté sur la nécessité de rendre plus prévisible, durable et souple le financement des opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine et autorisées par le Conseil de sécurité en vertu de son autorité. Une volonté politique et des ressources sont également nécessaires pour consolider et pérenniser la paix, notamment en appuyant les infrastructures locales et nationales pour la paix et le dialogue politique avec la Commission de consolidation de la paix.

En outre, il importe que la communauté internationale soutienne activement l'initiative de l'Union africaine intitulée « Faire taire les armes d'ici 2020 ». Le Conseil lui a déjà manifesté son ferme soutien dans sa résolution 2457 (2019). Le Secrétariat et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies intensifient leur appui aux fins de la réalisation des objectifs de l'initiative de l'Union africaine.

La création de partenariats et l'exploitation de leurs bienfaits exigent une vision et un engagement à long terme. La collaboration entre la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat de l'ONU restera forte. Le Secrétaire général se réjouit à la perspective d'un partenariat et d'une collaboration encore plus étroits, qui permettront à l'Union africaine de concrétiser son Agenda 2063 relatif à une transformation équitable et axée sur l'être humain et à une paix et à une sécurité durables.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M^me^ Viotti de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Faki Mahamat.

M. Faki Mahamat : Mes premiers mots s'adressent à vous, Monsieur le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Président du Conseil, pour vous remercier et, à travers vous, votre gouvernement, pour l'organisation de cette importante rencontre sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : partenariat visant à renforcer la paix et la sécurité régionales».

La paix en Afrique connaît des évolutions significatives. Nous avons parachevé l'élaboration d'une architecture de paix bien pensée et aux organes relativement efficaces. Dans un souci d'harmonie et de cohérence, cette architecture a combiné les efforts des organisations régionales - piliers de notre Union - avec ceux de l'Union elle-même. Sur le plan doctrinal, cette architecture a reflété un socle de valeurs partagées, articulé sur le double principe selon lequel les problèmes africains doivent être résolus par les Africains eux-mêmes, et leurs charges doivent être supportées, pour l'essentiel, par les ressources propres à l'Afrique. C'est sur la base de ce double principe que l'Union africaine a proposé, ici même au Conseil de sécurité et en dehors de cette honorable instance, un modèle original de financement des opérations africaines de maintien de la paix.

Si le devoir impératif de l'Afrique lui impose de prendre en charge une partie significative de ce financement, cela ne saurait dispenser, en aucune manière, le Conseil de sécurité, seul vrai responsable de la paix dans le monde, de ses obligations dans la prise en charge des financements de ses opérations sur les ressources éligibles de l'Organisation universelle. Cette question est aujourd'hui au centre des préoccupations en matière de paix et de sécurité en Afrique.

Les facteurs menaçant la paix à l'échelle de l'Afrique rendent impérieux l'urgence d'approches innovantes de réflexion sur ces facteurs et les voies et moyens les meilleurs pour y faire face avec efficacité. Les mécanismes traditionnels des réponses aux menaces à la paix, à la construction de la paix et au maintien de la paix ne correspondent plus tout à fait aux nouvelles donnes. Le terrorisme sous toutes ses formes et les trafics illégaux de tous genres sont insaisissables par les modèles anciens. Les coûts, les lourdeurs bureaucratiques, les modes de fonctionnement et de redéploiement opérationnel et tactique de ces

modèles les rendent, disons-le franchement, inadaptés, inefficaces et obsolètes. Le besoin d'un nouveau modèle doté d'un mécanisme juridique, politique, financier et opérationnel mieux adapté au contexte social, culturel et religieux des sociétés africaines, reste à inventer.

L'Union africaine a maintes fois réitéré sa totale disponibilité à travailler avec les Nations unies, le Conseil de sécurité en particulier, pour les avancées souhaitées sur le plan doctrinal et opérationnel. Je suis venu aujourd'hui réitérer cette constante disponibilité de l'Afrique.

Le panorama de la paix en Afrique met en évidence certaines incontestables « success stories ». La normalisation de la situation en République démocratique du Congo et en République centrafricaine par l'application des accords conclus sous les auspices de l'Union africaine, les avancées significatives de la paix et de la réconciliation au Soudan du Sud, une certaine stabilisation plutôt positive contre le terrorisme en Somalie et dans le pourtour de bassin Tchad, méritent d'être signalés. La dernière venue conclure cette série de réalisations est l'important succès de la médiation africaine au Soudan, qui a ouvert la voie à une transition démocratique apaisée et consensuelle dans ce pays.

Les progrès en matière de paix en Afrique ne doivent pas nous cacher, cependant, leurs fragilités et surtout les zones d'ombre qui continuent de ternir leur lumière. Au Sahel, les efforts de la communauté internationale pour contenir et éradiquer le terrorisme ne donnent pas encore les résultats attendus, puisque le phénomène continue de progresser et de menacer même des régions plus vastes que le seul nord du Mali. Aussi, les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) se sont-ils regroupés et ont-ils décidé de mutualiser leurs ressources afin d'apporter les réponses idoines. Le soutien du Conseil de sécurité est ici essentiel.

Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer mes appels à une vraie et efficace solidarité avec ces pays, tant leur lutte contre la pauvreté et contre le cancer de cette région, le terrorisme, sont des préoccupations dignes de la solidarité internationale la plus agissante. Toute faiblesse de cette solidarité souhaitée, quel qu'en soit le prétexte, serait un soutien à la progression de l'hydre terroriste. Celle-ci, au Sahel à tout le moins, s'est nourrie des fragmentations d'une autre crise africaine dont je voudrais, en guise de conclusion de mon propos, dire un mot : la crise libyenne.

La crise libyenne a été marquée, dès le départ, par une marginalisation frustrante de l'Afrique, à laquelle on a substitué une pluralité d'intervenants extérieurs au continent, dont chacun, tout le monde le sait, poursuit un agenda qui lui est propre. En un peu moins d'une décennie, cette configuration du traitement du dossier libyen a montré ses totales limites, puisque la crise ne cesse de s'approfondir et les souffrances du peuple libyen ne font que perdurer. Il est temps d'arrêter ce processus infernal et insensé. Nous avons, vous et nous, l'obligation de reconsidérer collectivement cette situation et d'expérimenter une autre nouvelle voie.

Il nous faut, d'abord, clairement décider qu'il n'y a aucune solution militaire à cette crise. En conséquence, une application rigoureuse de l'embargo sur les armes, qui continuent de déferler de toutes parts sur le pays et de permettre à ceux qui font la guerre de continuer à la faire en finançant leur armement sur les ressources propres de la Libye, est une question d'une extrême urgence. Il nous faut, ensuite, engager un processus de négociations politiques authentiquement inclusif et aux termes rénovés afin de dessiner les contours d'une transition démocratique et consensuelle, apte à faire face aux urgences humanitaires et à l'organisation d'élections libres et transparentes, fondatrices d'une vraie légitimité politique dans ce pays.

Cette mission, facile à formuler, mais complexe assurément dans sa réalisation, requiert un mécanisme, et j'insiste, un mécanisme conjoint d'exécution pour la prendre en main. Dans la construction de ce nouveau mécanisme conjoint, il est impératif de mettre en relief la centralité de l'Afrique dans un dossier aussi africain que tous les autres à l'échelle du continent, ou l'organisation continentale a apporté la preuve de sa compétence, de sa connaissance, de son expérience et de son génie propre.

La centralité de l'Union africaine n'est pas une question d'ego ou d'amour propre. C'est une question de bon sens et de recherche d'efficacité et de résultats concrets. Pour la mettre en œuvre, l'Union africaine, qui n'a aucun agenda spécifique, ne cherche qu'une action collective fondée sur un partenariat respectueux et non un rôle de supplétif recevant des ordres ou d'invité, juste pour se donner bonne conscience. Il s'agit d'agir la main dans la main sur la base de valeurs communes, dans le seul et unique intérêt de la paix, de la réconciliation et de la démocratie en Libye. En agissant ainsi, on aura donné un contenu concret à notre partenariat avec les Nations Unies, conformément à l'Accord-cadre signé en avril 2017 ici même à New York.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Faki Mahamat de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

La séance d'aujourd'hui, organisée par la Fédération de Russie conjointement avec les membres africains du Conseil de sécurité, réaffirme la place spéciale qu'occupent les questions africaines à l'ordre du jour du Conseil. Maintenir la paix et la sécurité sur le continent est une tâche majeure pour l'ensemble de la communauté internationale.

Le continent africain est confronté à de nombreux défis. La région qui enregistre le taux de croissance démographique le plus rapide au monde reste en proie à l'instabilité. Nombre de pays africains sont secoués par des crises politiques et socioéconomiques aiguës. Les terroristes mettent souvent à profit les conflits ethniques et interethniques non réglés. L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et Al-Qaida, ainsi que les groupes qui leur sont affiliés tels les Chabab et Boko Haram et d'autres groupes locaux sont actifs partout sur le continent, du Mali à la Somalie.

Il faut aussi garder à l'esprit l'histoire dramatique du continent. Les luttes pour la liberté et l'indépendance dans les années 60 a permis aux peuples africains de déterminer en toute indépendance leur propre avenir. Une déclaration adoptée par l'Assemblée générale à l'initiative de mon pays - la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux - a joué un rôle clef dans le processus de décolonisation.

Néanmoins, depuis lors, les États africains ont continué de se heurter à de graves atteintes à leur souveraineté. L'intervention armée en Libye, lancée par l'OTAN il y a huit ans, a plongé le pays dans le chaos, sapé le système de sécurité en Afrique du Nord et alimenté les flux d'armes et de criminels à travers le continent. La Libye est devenue un refuge et une plate-forme pour divers types de terrorisme, en plus des combattants venant d'Iraq, de Syrie et d'ailleurs. Les États du Sahara et du Sahel souffrent également. La sécurité des pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, ainsi que celle des pays d'Europe du Sud, est menacée. Les Africains eux-mêmes, lors de la réunion tenue récemment par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine consacrée à la présence militaire étrangère sur le continent, ont condamné l'ingérence militaire étrangère dans les affaires du continent et appelé les partenaires étrangers de l'Afrique à respecter les initiatives régionales.

Les succès récents enregistrés dans le règlement des crises, en dépit de ce que j'ai dit plus tôt, montrent à quel point les efforts peuvent être efficaces lorsqu'ils sont dirigés et entrepris par les Africains eux-mêmes. Des accords de paix globaux ont maintenant été signés et mis en œuvre en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Grâce aux mesures très courageuses et responsables prises par les dirigeants en Éthiopie, en Érythrée, en Somalie et à Djibouti, la situation dans la Corne de l'Afrique s'est améliorée. Dans des pays aussi vastes que la République démocratique du Congo et le Nigéria, nous avons assisté à des élections pacifiques et démocratiques. Je crois que le fait le plus important à cet égard est qu'au cœur de chacune de ces réalisations se trouve la volonté politique des dirigeants des États africains eux-mêmes, avec l'aide de l'Union africaine et des organisations sous-régionales.

Dans ce contexte, l'objectif ambitieux fixé il y a six ans pour mettre fin aux conflits armés en Afrique n'est plus hors de portée. La réalisation de cet objectif est facilitée par la création de la Force africaine en attente au sein de l'architecture de paix et de sécurité du continent. Le Centre de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement post-conflit est désormais opérationnel et les efforts de prévention des conflits de l'Union africaine se sont également renforcés en tirant parti du potentiel des organismes régionaux et des bons offices des dirigeants africains.

Dans le même temps, les Africains ont encore besoin d'un appui solide de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité. Nous pensons qu'il existe un potentiel important pour accroître l'interaction entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Les réunions consultatives régulières entre les deux Conseils, dont la prochaine se tiendra le mois prochain à Addis-Abeba, offrent une bonne occasion de poursuivre cette coopération. Les Secrétariats de l'ONU et de l'Union africaine coopèrent également, qu'il s'agisse de missions conjointes dans des zones de conflit ou de la participation d'experts de l'Union africaine à l'établissement des rapports et des examens de pays, qui servent de directives importantes pour les décisions du Conseil de sécurité.

À notre avis, il est tout à fait justifié que le Conseil de sécurité accorde une attention particulière à la question du financement durable des opérations de

maintien de la paix de l'Union africaine. Nous prenons note des progrès accomplis dans la reconstitution des ressources du Fonds africain pour la paix, ce qui témoigne de la détermination des dirigeants africains à assumer leur part des dépenses liées aux opérations africaines de maintien de la paix. Bien entendu, la prévisibilité, la fiabilité et la souplesse du financement de ces opérations doivent être renforcées, et la Fédération de Russie est prête à travailler de manière substantielle sur le projet de résolution correspondant qui doit être préparé pour examen par la troïka des membres africains du Conseil de sécurité. La Russie soutient également d'autres initiatives de la troïka africaine au Conseil en matière de paix et de sécurité sur le continent. Nous pensons que la troïka africaine est un lien crucial entre notre Conseil et l'Union africaine.

La Russie fournit une assistance pour maintenir la paix et la sécurité en Afrique conformément au droit international, y compris le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États consacré par la Charte des Nations Unies, et uniquement avec l'accord des pays hôtes. Cette assistance vise à renforcer les capacités des pays à faire face aux crises.

Nous attachons une grande importance à la mise en place de programmes de formation pour les soldats de la paix d'Afrique et d'autres pays en développement. Ce mois-ci, un autre cours a débuté dans l'académie de formation du Ministère russe de l'intérieur, spécialement conçu pour les femmes policières africaines. Nous continuons à fournir des programmes bilatéraux de formation militaire et de formation des forces de l'ordre et à dispenser une assistance militaire et technique. Au cours des 18 derniers mois, en République centrafricaine, des instructeurs russes ont formé plus de 3 000 militaires pour les forces armées de cet État souverain. Au su du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine, nous avons déjà fourni deux lots d'armes russes pour répondre aux besoins de la République centrafricaine, dont la dernière livraison arrive ce mois-ci.

L'efficacité des forces armées n'est qu'un aspect de la sécurité nationale. L'élimination des causes profondes des conflits exige que nous nous attaquions aux graves problèmes socioéconomiques des pays de la région et que nous renforcions leurs institutions publiques. Il est particulièrement important de former des spécialistes africains possédant un large éventail de compétences. La Russie étend la pratique consistant à offrir des bourses et une formation gratuite aux Africains dans les domaines de la médecine, de l'éducation, des technologies de pointe, des transports et d'autres domaines d'expertise civile.

Le premier sommet Russie-Afrique, qui se tiendra à Sotchi dans un mois à l'initiative du Président Poutine, annoncera un nouveau chapitre dans nos relations avec le continent. Nous espérons que les chefs d'État ou de gouvernement de presque tous les pays du continent seront présents, ainsi que le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Faki Mahamat, et les dirigeants des organisations sous-régionales. L'ordre du jour portera sur un large éventail de questions, allant du maintien de la paix et de la sécurité au développement socioéconomique. Nous espérons que le Sommet de Sotchi contribuera à la normalisation générale de la situation dans la région africaine.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire.

M. Amon-Tanoh (Côte d'Ivoire) : Je voudrais, à l'entame de mon propos, féliciter la Fédération de Russie pour sa présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre 2019 et lui adresser les remerciements de la Côte d'Ivoire, pour avoir accepté de coorganiser avec les pays africains membres du Conseil de sécurité, cette séance d'information sur le thème : « Paix et sécurité en Afrique : partenariat visant à renforcer la paix et la sécurité régionales ».

Le choix de cette thématique est d'une importance capitale et traduit notre préoccupation commune quant à la nécessité d'identifier les voies et moyens pour apporter des réponses pérennes aux problématiques de la paix et de la sécurité en Afrique. Les exposés éclairants du Président de la Commission de l'Union africaine et de la Directrice de cabinet du Secrétaire général convergent vers le même constat préoccupant : celui d'une détérioration inquiétante de la situation sécuritaire en Afrique en général, et dans la sous-région ouest africaine en particulier.

Cette situation appelle de la part des organisations régionales, des réponses urgentes et concertées, axées sur des partenariats stratégiques solides et mutuellement bénéfiques avec tous les acteurs bilatéraux et multilatéraux. Ces partenariats ne pourraient toutefois nous permettre de réaliser les résultats escomptés s'ils ne reposent sur une compréhension commune des dynamiques locales et régionales qui alimentent

l'insécurité et l'instabilité. Je voudrais en citer quelques-unes : la pauvreté et le chômage, qui servent de ferments à l'expansion des réseaux criminels transfrontaliers, de l'extrémisme violent et des groupes armés terroristes; les vulnérabilités liées à la gouvernance politique et institutionnelle; et la faiblesse des capacités régionales et sous-régionales dans le domaine du maintien de la paix.

Avant d'avoir des répercussions régionales, les crises naissent d'abord à l'intérieur des États. Aussi pour être efficace, l'action de notre partenariat doit avant tout s'orienter vers l'appui aux stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et le chômage, afin de renforcer les capacités de résilience des États aux crises. La Côte d'Ivoire se réjouit donc de la convergence de vue de la communauté internationale sur cette exigence essentielle qui s'est traduite par le lancement par les Nations Unies en 2018, du Plan de soutien de l'ONU au Sahel sur la période 2018-2030, afin d'intensifier les efforts et d'accélérer la prospérité au Sahel; le lancement de l'Alliance pour le Sahel, avec un montant d'engagement d'environ 7,5 milliards d'euros; l'adoption par le Groupe de cinq pays du Sahel d'un programme d'investissements prioritaires portant sur un portefeuille de 40 projets structurants, permettant d'assurer un meilleur équilibre et une bonne articulation entre développement et sécurité.

Toutes ces initiatives gagneraient à être mieux coordonnées, de notre point de vue, dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, afin d'éviter la duplication des efforts et les dispersions des ressources.

Le renforcement des capacités des institutions régionales et des mécanismes sous-régionaux dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix est tout aussi indispensable. Le Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité constitue à cet égard un modèle de coopération pour la paix et la sécurité, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Pour ce qui concerne la sous-région ouest-africaine, la Côte d'Ivoire tient à souligner la qualité de la coopération qui existe entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, qui permet des actions de diplomatie préventive, le renforcement des capacités de résilience des États, ainsi que le soutien à la consolidation de la paix.

Je voudrais également exprimer le soutien de mon pays au partenariat fructueux qui lie l'Organisation panafricaine à l'Union européenne, dont il convient de saluer l'importante contribution au financement de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, outil de réponse structurelle et à long terme aux menaces à la paix et la sécurité sur le continent.

Par ailleurs, qu'il s'agisse de l'Union africaine ou de la CEDEAO, la Côte d'Ivoire souhaite vivement que le renforcement des capacités de ces deux institutions en matière d'alerte précoce et de réponses anticipatives aux crises soit au cœur des partenariats pour la paix et la sécurité régionales. Mon pays voit en effet dans le système continental d'alerte précoce de l'Union africaine et celui de la CEDEAO des outils pertinents de veille stratégique, d'identification des prémisses de conflits et de formulation de réponses rapides, à l'échelle locale, nationale et sous-régionale.

Dans l'espace CEDEAO, qui a enregistré plus de 2 200 attaques ayant fait environ 11 500 morts et des milliers de déplacés au cours de ces quatre dernières années, cet engagement a pris une envergure nouvelle, matérialisée par le Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement tenu à Ouagadougou, le 14 septembre 2019. Ainsi, sans remettre en cause les initiatives sécuritaires existantes, confrontées à des difficultés de financement, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont décidé de fédérer leurs moyens et d'harmoniser leurs efforts de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée. Le Sommet d'Ouagadougou a ainsi adopté un plan d'action, qui sera financé grâce à des ressources internes, à hauteur d'un milliard de dollars.

Si l'insécurité et l'instabilité en Afrique en général, et en Afrique de l'Ouest en particulier, sont exacerbées par des dynamiques locales, force est de reconnaître que des chocs externes, tels que le conflit libyen, ont contribué, depuis 2011, à la prolifération des armes, des réseaux criminels transnationaux et des groupes armés terroristes. La Côte d'Ivoire appelle par conséquent à un partenariat renforcé entre les Nations Unies et l'Union africaine, qui contribuera sans aucun doute à trouver une solution durable à la crise libyenne, dans le cadre d'un processus politique inclusif et crédible.

Les menaces à la paix et à la sécurité constituent un enjeu de sécurité régionale, dont les répercussions vont bien au-delà des frontières africaines. Dans nos régions, se joue sans doute une partie de la paix et de la sécurité internationales, qui ne pourront être préservées qu'à

travers des réponses multiformes pérennes, élaborées dans le moule d'un partenariat revigoré entre les Nations Unies, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les organisations régionales.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République de Guinée équatoriale.

M. Esono Angue (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) :La Guinée équatoriale remercie la Russie d'avoir organisé, avec les trois pays africains membres du Conseil de sécurité, cette réunion ministérielle, étant donné l'importance de cette question, non seulement pour le continent africain, mais également pour la communauté internationale. Nous voudrions également remercier M^me^ Maria Luiza Ribeiro Viotti, Directrice de cabinet du Secrétaire général, et M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, de leurs exposés détaillés respectifs sur la question qui nous occupe aujourd'hui.

Autrefois, les conflits africains étaient caractérisés par des guerres ethniques et tribales, motivées par l'accès aux terres et aux ressources naturelles et leur contrôle, ainsi que par d'autres facteurs tels que la politique, la culture, les croyances et les besoins sociaux. Toutefois, de nos jours, ces conflits africains traditionnels ont subi un changement radical suite à l'émergence de nouveaux phénomènes qui ont exacerbé la violence, comme le terrorisme qui se manifeste sous de multiples formes et opère dans toutes les régions du monde, par l'intermédiaire d'organisations terroristes comme Al-Qaida, les Chabab, Boko Haram et des groupes affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant, actuellement basés en Afrique.

Il existe d'autres phénomènes tout aussi importants, notamment l'augmentation du trafic d'armes, la piraterie, la montée en puissance des groupes armés, la violence sexuelle et le trafic de diamants et d'autres minerais, dont les effets font peser des menaces graves sur la paix et la sécurité en Afrique et ses projets de développement économique, créant le chaos et provoquant des déplacements de populations, la pauvreté, des maladies, la faim, la mort, etc.

La prolifération des armes, l'exploitation et le trafic des ressources naturelles, ainsi que la concurrence pour celles-ci, la pauvreté et la faiblesse des institutions publiques sont les principales causes des conflits qui créent une instabilité persistante dans les zones ou régions d'Afrique exposées aux conflits. Par ailleurs, en dépit des progrès réalisés en matière de paix et de sécurité par les organismes régionaux et sous-régionaux et leurs partenaires internationaux, ces causes sont exacerbées par la montée de l'extrémisme, du terrorisme, de la criminalité transnationale organisée, de la violence entre communautés et par les effets des changements climatiques, comme la sécheresse, les inondations et une dégradation de plus en plus grave des terres ainsi que la désertification, qui ont des incidences négatives sur l'agriculture, principal moyen de subsistance de la vaste majorité des Africains.

Les conséquences des changements climatiques et des conflits armés se traduisent par une augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés. Ces déplacements forcés, qu'ils soient internes ou externes, constituent une crise qui touchent principalement l'Afrique. Pour donner de la visibilité à cette crise, sous la présidence de S. E. M. Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, l'Union africaine a adopté le thème suivant pour 2019 :

> « Année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique ».

Chaque année, le Conseil de sécurité tient plusieurs séances et débats sur des questions liées à la paix et à la sécurité, principalement en Afrique. Ces séances fréquentes montrent que le Conseil de sécurité et la communauté internationale sont conscients du fait que les opérations de paix de l'Union africaine sont des instruments essentiels pour instaurer la paix et la sécurité sur le continent africain.

La paix et la sécurité en Afrique sont importantes pour la stabilité du monde, et la Guinée équatoriale attache la plus haute importance aux questions africaines dans sa politique étrangère. C'est pour cette raison que, durant notre présidence du Conseil, nous avons eu le grand honneur de présenter, au nom de l'Union africaine, la résolution 2457 (2019) portant sur l'initiative Faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. S'il est atteint, cet objectif constituerait une base solide pour le développement économique de l'Afrique. L'Union africaine elle-même doit garantir les synergies politiques et opérationnelles et la coordination entre les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux.

Il convient également d'intensifier les consultations entre les organes de paix et de sécurité de l'Union africaine et les communautés économiques

et, partant, d'améliorer et de renforcer leur partenariat stratégique afin d'aborder conjointement et de mieux coordonner des initiatives cohérentes et efficaces pour prévenir, régler et gérer les conflits sur le continent. En effet, nous estimons qu'il est important et nécessaire que les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux participent aux efforts de prévention, de règlement et de gestion des conflits en tant que partenaires importants au sein de l'architecture mondiale de paix et de sécurité.

La participation au développement de l'Afrique et l'autonomisation des femmes et des jeunes sont cruciales pour jeter des bases solides pour le règlement des conflits et la consolidation de la paix sur le continent.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des relations internationales et de la coopération de la République sud-africaine.

Mme Pandor (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je me joins à mes collègues pour vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir convoqué la présente séance. Nous savons gré à M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, et à l'Ambassadrice Maria Luiza Ribeiro Viotti, Directrice de cabinet du Secrétaire général, de leurs exposés très utiles.

Il s'agit d'un débat opportun et d'actualité, car les travaux du Conseil de sécurité sont majoritairement dominés par les situations de conflit sur le continent africain. Ce débat nous offre une occasion exceptionnelle de réfléchir aux efforts déployés pour régler les conflits en Afrique, y compris par les pays africains eux-mêmes, ainsi qu'à travers les partenariats avec des acteurs continentaux et extérieurs.

D'emblée, nous devons prendre acte des progrès réalisés par les pays du continent dans la réalisation des aspirations de l'Union africaine à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020 et dans la recherche de solutions africaines aux problèmes africains. Ces avancées ont conduit à la résolution de plusieurs conflits de longue date qui affligeaient le continent.

Depuis le passage de l'Organisation de l'unité africaine à l'Union africaine en l'an 2000, le continent a mis en place un cadre solide et efficace pour faire face aux défis et aux menaces à la sécurité de l'Afrique. Ce cadre a permis de créer une synergie entre l'Union africaine et les mécanismes régionaux de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Grâce au succès de ces initiatives, le continent a fait des progrès dans la réduction des conflits violents et armés, guidé par les principes de subsidiarité et de complémentarité entre l'Union africaine et nos organisations régionales.

Toutefois, malgré les progrès accomplis, les défis auxquels le continent est confronté sont complexes et nombreux, impliquant de multiples questions transversales. Je pense notamment à la consolidation de la paix et de la sécurité, à la promotion d'un développement socioéconomique inclusif et de la résilience, à la promotion de l'accès aux ressources et aux possibilités économiques et à la défense et à l'enracinement de la démocratie, de la bonne gouvernance et du respect de l'être humain.

Traditionnellement, la pauvreté, la marginalisation, l'inégalité, le chômage, l'incapacité à gérer la diversité, la mauvaise gouvernance, les rivalités autour des ressources naturelles, les ingérences extérieures ont été parmi les facteurs qui ont contribué à l'instabilité et à l'insécurité sur le continent africain, auxquels s'est ajouté plus récemment l'impact des changements climatiques.

En outre, le terrorisme, l'extrémisme violent et la violence intercommunautaire ont perpétué l'instabilité dans certaines régions du continent, profitant du vide créé par les conflits en cours dans de nombreuses zones, ainsi que du fléau de la pauvreté et des inégalités. Les changements violents et souvent inconstitutionnels de gouvernement résultant de l'aventurisme militaire ont également concouru à dégrader le capital social et l'économie des pays, entraînant des violences généralisées et des crises humanitaires. L'impact de ces problèmes ne se fait pas seulement sentir sur le continent mais se répercute dans d'autres pays et d'autres régions. Des efforts concertés et des partenariats sont nécessaires pour faire face à toutes ces menaces complexes, notamment pour comprendre les conditions qui les engendrent. Par conséquent, pour que nous, sur le continent, puissions connaître une paix et une prospérité durables, il est indispensable de concrétiser l'ambition continentale énoncée dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU.

L'ONU contribue de manière considérable à aider les organisations régionales et sous-régionales en Afrique à résoudre les situations de conflit, principalement grâce au déploiement de ses envoyés et de ses soldats de la paix, ainsi que par le précieux travail du système des Nations Unies pour le développement. De leur côté, l'Union africaine et ses organisations sous-régionales

ont fait preuve de leadership en réagissant rapidement pour maintenir la paix et la sécurité sur le continent, et en mettant à profit leur proximité avec les situations et leur capacité à comprendre les dynamiques politiques internes et régionales.

Depuis la naissance de sa jeune démocratie, l'Afrique du Sud joue un rôle actif au sein de l'ONU et de l'Union africaine. Consciente de l'importance de ces institutions multilatérales, l'Afrique du Sud a fourni des ressources importantes à ces deux institutions. Nous avons toujours été un des principaux bailleurs de fonds de l'Union africaine. Nous sommes également un contributeur majeur aux missions de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique, qu'il s'agisse de nos déploiements passés au sein de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, ainsi qu'au Burundi, ou aujourd'hui de notre forte présence en République démocratique du Congo, où nos contingents font partie de la Brigade d'intervention, qui s'est avérée très efficace pour consolider la paix dans la région.

Nous encourageons également la consolidation de la paix en Afrique par notre appui à divers processus politiques. Ce soutien, nous allons le poursuivre, notamment en formant des femmes dirigeantes au maintien et à la consolidation de la paix.

Toutefois, les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité exigent beaucoup plus. Nous devons renforcer le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine afin de réaliser notre aspiration à un continent exempt de conflits et prospère. Le financement des opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine est un aspect clef du renforcement de ces relations. Il est regrettable que, malgré les engagements pris à cet effet, il n'y ait guère eu de progrès pour ce qui est d'assurer un financement prévisible et durable des opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine au moyen des contributions statutaires de l'ONU.

Un autre domaine d'importance auquel nous voudrions qu'on accorde une attention est la nécessité de mesures efficaces au moment du retrait des opérations de paix et du passage du maintien de la paix à la reconstruction et au développement post-conflit. Il est essentiel que les efforts soient coordonnés et harmonisés entre toutes les parties prenantes concernées pour faire en sorte que les activités de consolidation de la paix soient efficaces et pour pérenniser les dividendes de paix apportés par ces opérations.

La Commission de consolidation de la paix de l'ONU et le Cadre d'action de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement post-conflit doivent travailler main dans la main pour fournir une assistance aux pays qui sortent d'un conflit, ainsi qu'ils sont nombreux à le réclamer. L'appropriation nationale et le leadership des pays comptent beaucoup dans le succès des efforts de consolidation de la paix et, surtout, pour empêcher les pays de retomber dans le conflit.

Nous voudrions souligner également l'impérieuse nécessité que les femmes participent sur un pied d'égalité avec les hommes aux processus de paix et de sécurité. Cela ne se limite pas aux pays en conflit, mais vaut pour tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies si l'on veut faire en sorte que les femmes jouent un rôle de premier plan sur les questions dont sont saisis les organes tels que le Conseil de sécurité. Bien entendu, il est aussi primordial d'inclure les jeunes à ces processus. Toutes ces mesures et dispositions ne visent pas seulement à garantir la parité entre les sexes dans la recherche de la paix, elles sont aussi une condition indispensable pour une paix, une sécurité et un développement durables et véritables sur le continent.

Pour terminer, mon pays est fermement convaincu que les partenariats en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique ne peuvent réussir que si tous les partenaires se complètent les uns les autres, tout en œuvrant à la réalisation d'un objectif commun, celui de parvenir à une paix et une sécurité durables. Cela suppose d'aider l'Afrique à jouer les chefs de file dans la recherche de solutions aux conflits qui persistent sur le continent.

Le conflit ne connaît pas de frontières. Ses impacts se répercutent dans le monde entier. Il est donc dans notre intérêt à tous de travailler d'arrache-pied pour garantir un monde sûr et prospère.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït.

Le cheik Al Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : Avant tout, je tiens à souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à M^me^ Maria Luiza Ribeiro Viotti, Directrice de cabinet du Secrétaire général, et à M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, et à les remercier de leur participation à la séance de ce jour et de leurs exposés éclairants.

Notre séance d'aujourd'hui s'inscrit dans le prolongement de celle d'hier matin (voir S/PV.8626). Les deux séances présentent de nombreux éléments

communs, en particulier parce qu'elles portent sur la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales, mais aussi sur le renforcement des partenariats et des efforts visant à remédier aux défis et menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

La coopération entre l'ONU et l'Union africaine au titre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies a connu des progrès majeurs qui méritent d'être reconnus et applaudis. Des cadres communs en faveur de la paix et du développement durable ont été signés cette année. De plus, des conférences annuelles conjointes au sommet ont été institutionnalisées entre les deux organisations. Une déclaration commune sur la coopération à l'appui des opérations de paix a également été adoptée. La coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine se poursuit, notamment par la tenue de réunions annuelles, dont nous attendons avec intérêt la treizième édition, prévue à Addis-Abeba en octobre.

Compte tenu de ce qui précède, nous soulignons qu'il importe d'entretenir ces efforts, qui ont donné lieu à de nombreuses réalisations, et de les mettre à profit, en particulier dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix, pour faire en sorte que les missions de maintien de la paix soient plus efficaces, mieux équipées, plus fortes et plus sûres. Cela nécessite des mandats robustes du Conseil de sécurité, ainsi qu'un financement durable et prévisible. À cet égard, nous nous félicitons de la détermination inentamée de l'Union africaine à couvrir 25 % des coûts des opérations de soutien à la paix.

Les efforts déployés de manière concertée pour relever les défis à la paix et à la sécurité par la diplomatie préventive et la médiation doivent constituer la première ligne de défense en matière de prévention des conflits. Nous pouvons citer plusieurs exemples à cet égard. Le meilleur moyen de faire taire durablement les armes est de construire une paix pérenne et de prévenir les conflits en s'appliquant sans cesse à jeter les bases de la paix, ce qui ne peut se faire qu'en mettant en place des sociétés auxquelles tous les citoyens peuvent effectivement participer. Pour parvenir à une paix durable et concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment pour réaliser les objectifs de développement durable, il faut remédier aux causes profondes de la violence et des conflits avant que ces derniers n'éclatent.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine évoque plusieurs éléments indispensables pour prévenir et régler les conflits. Tout d'abord, la culture de la paix et de la tolérance doit être renforcée en enseignant aux enfants et aux jeunes la valeur de la paix. D'autres concepts doivent également être consolidés. Il s'agit notamment de la bonne gouvernance, de la démocratie, des droits de la personne, de la primauté du droit, de la justice et de la lutte contre les causes profondes des différends, dont nous savons bien qu'elles sont nombreuses et imbriquées.

Le développement est l'un des piliers de l'action des Nations Unies pour faire prévaloir de manière durable la paix, la sécurité et les droits de la personne. C'est pourquoi l'État du Koweït attache une grande importance à ce pilier. Nous offrons notre appui, notre mobilisation et notre partenariat à tous les pays d'Afrique. Cette offre procède de notre conviction que l'Afrique est le prolongement stratégique du monde arabe, et ce, d'autant plus que 10 pays arabes sont membres de l'Union africaine. C'est la raison qui explique que, dans la déclaration de la présidence S/PRST/2019/5, l'État du Koweït ait souligné l'importance de la coordination et de la coopération trilatérales entre l'ONU, l'Union africaine et la Ligue des États arabes concernant les questions de paix et de sécurité interrégionales.

Par ailleurs, comme l'affirme le rapport de l'ancien Secrétaire général Kofi Annan sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (S/1998/318), il ne peut y avoir de paix sans développement ni de développement sans paix. Cette vision est conforme à l'un des principes et piliers de la politique étrangère de l'État du Koweït, en particulier à la politique de développement adoptée par le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, dont la contribution au développement de 51 États africains depuis 1961 s'élève à près de 10 milliards de dollars.

À plusieurs reprises, le Koweït a réaffirmé qu'il poursuivrait ses efforts à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Afrique, soit par le biais d'une coopération gouvernementale et citoyenne, soit par le truchement des institutions du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, pour lequel l'Afrique est une plateforme importante au regard de ses activités de développement dans des domaines tels que la santé, l'énergie, l'éducation, l'eau ou les infrastructures.

En outre, l'Émir de l'État du Koweït, S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, était l'invité

d'honneur du Sommet de l'Union africaine organisé à Addis-Abeba en 2012. Il fut le premier dirigeant d'un pays arabe non membre de l'Union africaine à assister à un tel sommet, ce qui illustre l'importance que le Koweït attache au continent africain en général et à l'Union africaine en particulier. Cela atteste également de la solidité des liens qui unissent l'État du Koweït et l'Union africaine tout entière, et est au fondement de la relation et du partenariat entre la Ligue des États arabes et l'Union africaine.

C'est dans ce contexte que l'État du Koweït a accueilli le troisième Sommet afro-arabe, qui s'est tenu en novembre 2013 sur le thème « Partenaires dans le développement et l'investissement ». Durant ce Sommet, l'État du Koweït s'est également engagé à accorder des financements à taux réduit d'un montant de 1 milliard de dollars dans le domaine des infrastructures, sous la supervision de l'Autorité koweïtienne de l'investissement. En outre, l'Émir de l'État du Koweït, S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, a inauguré le prix Abdulrahman Al-Sumait pour le développement en Afrique, noble initiative humanitaire d'un montant de 1 million de dollars par an, qui vise à soutenir la recherche pour le développement dans les domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation en Afrique. Avec la contribution de l'État du Koweït, le prix encourage le développement socioéconomique, ainsi que le renforcement des capacités humaines sur le continent africain.

Pour terminer, l'État du Koweït compte sur l'ONU et ses organes pour promouvoir la capacité des États africains à mettre en œuvre le programme visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, dont le Conseil de sécurité a souligné l'importance dans sa résolution 2457 (2019). De plus, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui est conforme aux objectifs de développement durable et au Programme 2030, doit lui aussi être mis en œuvre en coopération avec les États donateurs. En sa qualité d'État observateur auprès de l'Union africaine, l'État du Koweït continuera de coopérer avec ses membres pour promouvoir les capacités de l'Union à instaurer la paix, le progrès, la prospérité, la prévention et le règlement des conflits, ainsi qu'à maintenir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, tout en réaffirmant qu'il importe de trouver des solutions africaines aux problèmes africains.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

M. Wang Yi (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord saluer l'initiative prise par la Russie, en sa qualité de Présidente du Conseil de sécurité ce mois-ci, d'organiser une séance d'information au niveau ministériel sur la question de la paix et de la sécurité en Afrique. J'ai écouté attentivement les exposés de la Directrice du cabinet du Secrétaire général et de M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine. J'applaudis aux efforts qu'ils déploient pour préserver la paix et la sécurité en Afrique.

La paix et la sécurité en Afrique ne concernent pas seulement le bien-être des peuples africains, elles concernent aussi la paix et la stabilité dans le monde. La Chine appuie les efforts menés par les pays africains pour régler les problèmes africains à leur manière et a toute confiance en la capacité de l'Afrique à cet égard. Aider l'Afrique à instaurer la paix et la sécurité est également le devoir de la communauté internationale et en particulier du Conseil de sécurité. Nous devons apprécier l'Afrique à sa juste valeur et accorder la priorité à sa paix et à sa sécurité. Nous devons faire confiance à l'Afrique et donner toute sa place au rôle des pays africains dans le règlement de leurs propres problèmes. Nous devons appuyer l'Afrique et l'aider à renforcer sa capacité de préserver la paix et la sécurité.

L'Afrique représente un cinquième de la population mondiale et le plus grand nombre de pays en développement. Les deux tiers des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité concernent les affaires africaines. Les guerres et les conflits ont déplacé plus de 20 millions de personnes sur le continent. Faire taire les armes en Afrique est l'aspiration de tous les Africains. Ce devrait également être un objectif auquel œuvrent de concert les membres de la communauté internationale. En ce début du XXI^{e} siècle, les pays africains ont lancé de nouvelles initiatives dont l'objectif est d'accroître leur force par l'unité et ont avancé sur la voie de la consolidation de la paix et de la sécurité.

Tout en s'attaquant indépendamment à leurs propres problèmes, les pays africains renforcent la coopération régionale et sous-régionale, ce qui a permis de grandes avancées dans le règlement politique des problèmes africains. Ce sont les pays africains qui connaissent le mieux l'Afrique. Le Conseil de sécurité doit être à l'écoute des voix africaines, respecter leurs points de vue et tirer parti du rôle de l'Afrique. Le dialogue et la coopération entre le Conseil et l'Union africaine ont gagné en profondeur ces dernières années, une dynamique qui doit être maintenue et renforcée.

Les pays africains ont démontré une volonté politique forte de protéger leur paix et leur sécurité, mais ils sont aussi confrontés à des difficultés et à des défis. Le problème le plus aigu est le manque de capacité et de financement. La communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit assumer ses responsabilités. Nous devons aider l'Afrique à renforcer sa capacité de maintenir la paix et la stabilité et de combattre le terrorisme, notamment en accélérant le développement de la Force africaine en attente, de la Capacité africaine de réaction immédiate aux crises et du Système d'alerte rapide à l'échelle du continent. Les pays africains comptent sur l'ONU pour obtenir un appui financier suffisant, stable et durable aux actions de paix menées par l'Union africaine. Cette demande est légitime et justifiée, et la Chine y souscrit pleinement. Nous appelons les membres du Conseil à parvenir dès que possible à un consensus sur cette question et à prendre des mesures plus concrètes pour la paix et la stabilité en Afrique.

Nous nous félicitons de la mise en place d'un Gouvernement de coalition de transition au Soudan et sommes prêts à travailler avec la communauté internationale pour jouer un rôle constructif en faveur de la paix et de la stabilité dans ce pays. L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour a été couronnée de succès et doit donc se retirer d'ici juin prochain, comme prévu. Cela permettrait d'acheminer ces précieuses ressources de maintien de la paix vers les théâtres qui en ont urgemment besoin.

Grâce aux efforts de médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres acteurs, toutes les parties sud-soudanaises ont signé l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud. Nous espérons que les parties mettront sérieusement en œuvre l'Accord afin de véritablement inaugurer une nouvelle phase de reconstruction nationale.

Les conflits en Libye, qui durent depuis plus de huit ans, ont causé d'indicibles souffrances à son peuple. La communauté internationale doit prendre de véritables mesures pour aider la Libye à mettre fin au conflit et à reprendre le dialogue politique. Il importe de poursuivre un processus politique dirigé et maîtrisé par les Libyens, de soutenir les travaux de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et du Représentant spécial du Secrétaire général Ghassan Salamé, et de tirer parti des avantages comparatifs et du rôle des organisations régionales, telles que l'Union africaine et la Ligue des États arabes, afin de créer des synergies avec l'ONU.

La Chine appuie les efforts déployés par le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) pour instaurer la paix et la sécurité régionales. Nous appelons la communauté internationale à fournir l'appui nécessaire à la Force conjointe du G5 Sahel et encourageons les organisations régionales et sous-régionales en Afrique à jouer un rôle de premier plan.

La paix et la sécurité de l'Afrique dépendent de la paix et de la stabilité de la région des Grands Lacs, le cœur du continent. L'ONU et la communauté internationale doivent continuer d'appuyer les efforts de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, promouvoir la coopération entre les pays de la région et contribuer aux processus régionaux, politiques et de paix. La Chine appuie l'idée proposée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, concernant l'amélioration du développement par la coopération et le renforcement de la paix par le développement.

La Chine suit de près l'évolution de l'épidémie d'Ebola en Afrique. Nous avons décidé de fournir une aide humanitaire d'urgence à la République démocratique du Congo et à d'autres pays. Nous travaillons avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'Union africaine pour prévenir et maîtriser l'épidémie, dans le cadre des mesures concrètes que nous prenons pour être aux côtés de nos frères africains en cas de besoin. La Chine appelle la communauté internationale à agir de manière plus décisive pour aider la République démocratique du Congo et les autres pays à venir à bout de l'épidémie le plus rapidement possible.

La Chine et les pays africains sont de bons amis, de bons frères et de bons partenaires. Ainsi que définie par le Président Xi Jinping, la politique africaine de la Chine doit être guidée par le principe de sincérité, qui débouchera sur l'amitié, la bonne foi et la poursuite du bien commun et des intérêts mutuels. Dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine, nous travaillons avec les pays africains pour construire une communauté de destin sino-africaine qui se caractérise par une responsabilité commune, une coopération gagnant-gagnant, le bonheur pour tous, la prospérité culturelle commune, la sécurité commune et une coexistence harmonieuse.

S'agissant d'aider l'Afrique à préserver la paix et la sécurité, la Chine a toujours été au rendez-vous. Au moment où nous parlons, plus de 2 000 soldats de la paix chinois défendent la paix dans cinq missions des

Nations Unies en Afrique. Depuis plus d’une décennie, la marine chinoise réalise des missions d’escorte dans le golfe d’Aden et dans les eaux au large des côtes somaliennes, et a effectué plus de 1 200 missions pour assurer la protection de plus de 6 700 navires de différents pays. Nous aidons l’Afrique à renforcer sa capacité en matière de paix et de sécurité. La première livraison d’une aide en matière de défense d’une valeur de 200 millions de yuans est arrivée en Afrique pour appuyer la Force africaine en attente et la Capacité africaine de réaction immédiate aux crises. En outre, la Chine a fourni 300 millions de yuans à la lutte contre le terrorisme au Sahel et à la Force conjointe du G5 Sahel.

Le Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement, annoncé par le Président Xi Jinping en septembre 2015, accorde la priorité au maintien de la paix, à la lutte contre le terrorisme et au développement durable en Afrique. Après avoir parrainé 34 programmes relatifs à l’Afrique, le Fonds est devenu une nouvelle plateforme de coopération trilatérale entre la Chine, l’Afrique et l’ONU. Je voudrais réaffirmer que sur la voie de la paix et du développement de l’Afrique, la Chine, comme toujours, ne vacillera pas et avancera aux côtés de l’Afrique à chaque étape du processus.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de l’Europe et des affaires étrangères de la République française.

M. Le Drian (France) : Je voudrais tout d’abord remercier la Fédération de Russie pour l’organisation de ce débat très important sur le partenariat stratégique qui lie l’Organisation des Nations Unies, l’Union africaine et les organisations régionales.

Le Conseil connaît l’engagement personnel du Président Macron pour l’Afrique. Dans son discours de Ouagadougou en novembre 2017, il a décrit les enjeux d’une nouvelle relation avec l’Afrique, celle de la responsabilité partagée qui nous impose de ne pas nous reposer sur les schémas anciens. L’Afrique n’est pas en attente de notre générosité, elle est en attente de partenariats. La France se tourne vers l’Afrique pour y nouer ces partenariats économiques durables, d’égal à égal, pour investir dans le secteur privé, dans les innovations africaines, dans la jeunesse africaine. Ce sera d’ailleurs l’accent du prochain sommet Afrique-France que nous organisons à Bordeaux en juin 2020.

Cette logique de partenariat vaut également, à nos yeux, pour la sécurité collective. Une coopération étroite entre l’ONU, l’Union africaine et les organisations régionales permet de conjuguer nos efforts politiques et de définir nos stratégies au plus près des réalités du terrain. Elle permet aussi d’optimiser les moyens disponibles dans un souci d’efficacité. Nous voyons aujourd’hui que ce partenariat entre l’Union africaine et l’ONU a fait ses preuves, tant au niveau de la prévention des crises que de la médiation et des opérations.

On pourrait citer plusieurs exemples. Il a été fait état du Soudan, qui est un bon exemple récent. On peut parler de Madagascar, où les efforts de l’Union africaine ont été soutenus par l’ONU, la Communauté de développement de l’Afrique australe et d’autres partenaires, dont la France et l’Union européenne. Ces efforts ont permis de renforcer la transparence et la crédibilité de l’élection présidentielle de 2018. C’est un modèle de prévention de crise réussi. En République centrafricaine, l’action de l’Union africaine et de l’ONU a permis la signature, le 6 février dernier, de l’accord de paix entre le Gouvernement et les groupes armés. L’engagement vigilant et coordonné de tous les partenaires internationaux doit se poursuivre pour obtenir la pleine application de cet accord.

Et puis, évidemment, au Sahel, l’action conjointe de l’ONU, de l’Union africaine, de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) est indispensable pour faire en sorte que l’Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d’Alger aboutisse. L’ONU et l’Union africaine jouent un rôle clef au sein du comité de suivi. Cette action est également indispensable dans la lutte contre le terrorisme, où la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali apporte un soutien logistique à la Force conjointe du G5 Sahel – coopération qui doit être renforcée et étendue.

Enfin, la France soutient les initiatives prises par les chefs d’État et de gouvernement au sommet élargi de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou, dont il a été fait état tout à l’heure. Les chefs d’État et de gouvernement ont appelé à une meilleure coordination de l’action internationale et à une coopération renforcée entre les États de la région pour endiguer l’extension de la menace. C’est dans ce cadre que nous avons proposé la mise en place d’un nouveau partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel – il s’agit d’une initiative franco-allemande. Ce partenariat fera l’objet d’un renforcement de la coordination entre les différentes actions de défense et de sécurité intérieure, et également d’un

élargissement du périmètre qui permettra aussi d'agir dans les pays qui bordent le lac Tchad.

Mais il nous appartient aujourd'hui de renforcer encore le partenariat entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations régionales, dans le respect du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies et du rôle du Conseil de sécurité. Dans son initiative Action pour le maintien de la paix, le Secrétaire général de l'ONU accorde une large place aux partenariats de long terme, et il a raison. Notre capacité d'action collective dépend d'abord de notre vision commune. C'est pourquoi nous participons activement aux consultations annuelles entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Nous devons aussi approfondir le partage de l'information d'alerte précoce – comme cela a été dit à plusieurs reprises tout à l'heure – pour mieux anticiper et prévenir les crises.

Nous devons aussi aller plus loin en ce qui concerne le cofinancement par l'Union africaine et l'ONU des prochaines opérations africaines de paix. On le sait, cela a été dit, les actuels membres africains du Conseil nous demandent de renforcer la soutenabilité et la prévisibilité de nos financements. La France soutient la démarche de l'Union africaine visant à terme à ce que le Conseil de sécurité autorise, au cas par cas et selon des modalités précises, le recours aux contributions obligatoires, en complément de la contribution de l'Union africaine, pour financer ces opérations.

Nous sommes convaincus que les opérations africaines de paix répondent à un triple besoin. U besoin politique d'abord : rien ne pourra remplacer la détermination des pays africains à faire progresser la paix sur leur propre continent; un besoin stratégique ensuite : la capacité de mener des missions d'imposition de la paix fait encore défaut; et un besoin opérationnel enfin : les contingents africains sont les mieux placés, grâce à leur connaissance du terrain, pour y obtenir des succès tactiques. Songeons à l'efficacité avec laquelle le Nigéria, le Tchad, le Niger et le Cameroun se sont engagés au départ dans la lutte contre Boko Haram.

Je veux donc saluer le travail engagé par le Secrétariat de l'ONU et la Commission de l'Union africaine sur cette question. Des progrès importants ont été obtenus, comme l'engagement pris par les États africains, lors du Sommet de Kigali, de financer 25 % du coût de ces opérations d'ici 2020 via le Fonds pour la paix de l'Union africaine. Des efforts restent encore à faire sur plusieurs points, mais nous souhaitons vivement que nous puissions avancer sur cette voie dans les prochains mois pour avoir un résultat rapide et efficace.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie.

M^me^ Marsudi (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie partage l'opinion des intervenants selon laquelle le partenariat entre l'ensemble des parties prenantes à tous les niveaux est très utile pour faire face aux problèmes que rencontre l'Afrique en matière de paix et de sécurité. Le partenariat entre l'Indonésie et l'Afrique remonte à l'époque où nos ancêtres luttaient pour obtenir l'indépendance. Depuis lors, nos relations sont devenues plus solides et plus étroites et sont davantage orientées vers l'action dans le but de relever les défis mondiaux communs. Mais une chose reste inchangée : nos relations seront toujours basées sur la bonne foi, l'honnêteté et la sincérité. Tel est l'esprit d'unité que nous devons reproduire au niveau mondial : un partenariat qui ne nuira pas à l'Afrique; un partenariat qui profitera à tous les pays d'Afrique; et un partenariat qui apportera égalité et progrès commun à l'Afrique. Je voudrais aborder certains points essentiels à cet égard.

Premièrement, je tiens à souligner l'importance d'une solution locale. Dans son rapport (S/2018/678), le Secrétaire général constate que les problèmes de paix et de sécurité avec lesquels certaines régions d'Afrique sont aux prises sont de plus en plus complexes et changeants. Il n'existe pas de solution universelle, c'est pourquoi nous croyons au principe de solutions africaines aux problèmes africains. C'est dans cet esprit que l'Indonésie appuie l'initiative visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, au moyen d'un partenariat renforcé entre l'ONU et l'Union africaine (UA).

Deuxièmement, il faut renforcer le partenariat avec les organisations sous-régionales et régionales. Les organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont joué un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits dans leurs régions respectives. Il est encore plus déterminant de renforcer la coopération et la collaboration sur le terrain. La coopération entre les missions de maintien de la paix des Nations Unies et les opérations de paix dirigées par l'Union africaine pour lutter contre le terrorisme en est un bon exemple. La coopération interrégionale est tout aussi importante. L'Association des nations de l'Asie du

Sud-Est et l'Union africaine s'emploient actuellement de concert à établir une coopération plus étroite entre les deux régions sur des questions d'intérêt commun.

Troisièmement, l'appui international au développement et au renforcement des capacités de l'Afrique doit être renforcé. La croissance économique est l'une des conditions indispensables pour instaurer la paix. L'Indonésie a fait sa part pour soutenir l'Afrique au moyen de programmes d'appui technique et de renforcement des capacités. L'Indonésie a organisé le Forum Indonésie-Afrique en avril 2018 et le Dialogue Indonésie-Afrique sur les infrastructures en août dernier. Grâce à ces manifestations, une coopération économique concrète a vu le jour dans divers secteurs stratégiques, notamment les infrastructures, le commerce, la connectivité et les industries stratégiques. L'année dernière, l'Indonésie a également accueilli le Dialogue maritime Indonésie-Afrique pour renforcer la coopération en matière de sécurité maritime et d'exploitation durable des pêches. Ces activités se sont avérées efficaces en ce qu'elles ont permis de renforcer l'économie, le développement, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de nos sœurs et frères africains.

Enfin, l'Indonésie poursuivra son engagement en faveur du maintien de la paix en Afrique en participant aux opérations de paix des Nations Unies. L'Indonésie participe actuellement à sept missions en Afrique : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei. À l'avenir, nous continuerons à nous employer, dans le cadre des missions de maintien de la paix en Afrique, à dialoguer avec les populations locales de sorte à gagner leur cœur et leur esprit pour atteindre l'objectif de paix et de stabilité en Afrique.

L'Indonésie restera engagée en tant que véritable partenaire de l'Afrique en faveur du maintien de la paix, de la sécurité et de la prospérité. Nous continuerons de travailler ensemble avec l'Afrique.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Pologne.

M. Czaputowicz (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la présidence russe et les membres africains du Conseil - la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale et l'Afrique du Sud, de nous avoir réunis aujourd'hui pour parler des partenariats visant à renforcer la paix et la sécurité régionales en Afrique. Je voudrais remercier aussi M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Directrice de cabinet du Secrétaire général, et M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, de leurs exposés détaillés et éclairants.

Le continent africain est particulièrement exposé aux conflits et a été le théâtre de plus d'un quart des conflits violents, des troubles et des crises enregistrés dans le monde ces dernières années – au Mali, en République centrafricaine, en Libye, en Somalie, pour ne citer que ceux-là. Durant la seule année 2018, 50 % des séances du Conseil de sécurité portant sur des situations propres à un pays ou à des régions ont été consacrées à l'Afrique. Les causes profondes de la violence et des conflits en Afrique sont complexes. La pauvreté et les inégalités politiques, sociales et économiques aggravent des problèmes profondément enracinés dans l'histoire de l'Afrique. De plus, des acteurs étatiques et non étatiques interfèrent de plus en plus via l'utilisation de groupes militaires étrangers en quête d'influence, sapant ainsi des situations déjà fragiles.

Les défis sécuritaires sur le continent évoluent rapidement, avec des affrontements ethniques et le trafic de drogues et d'êtres humains. La violence liée aux élections, les flux migratoires irréguliers, les problèmes de la sécurité aux frontières et l'extrémisme et le terrorisme sont en hausse. Des conflits violents ont éclaté en partie autour de ressources minérales abondantes et lucratives. Il faut, pour s'attaquer à ces problèmes sur le terrain, des actions adaptées et des efforts internationaux conjoints.

Je vais essayer de répondre aux questions soulevées au cours de cette séance en partant du point de vue d'un pays qui a connu une transformation politique pacifique et démocratique et bénéficié de partenariats locaux et régionaux.

Premièrement, qu'il me soit permis de souligner que le principe « des solutions africaines aux problèmes africains » doit rester d'actualité. Des institutions

publiques fortes et responsables sont, selon nous, essentielles pour la stabilité politique et la croissance économique. Un appareil d'État faible et l'absence de solutions régionales comptent au nombre des causes de l'insécurité et de l'instabilité en Afrique.

Mais il faut, toutefois, que le concept d'appropriation africaine soit renforcé par une solide volonté politique, et c'est là que le Conseil de sécurité doit trouver son rôle. Il faut renforcer le dialogue sur les défis à la paix et à la sécurité et soutenir la stratégie d'intégration africaine via une coopération accrue avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui doit présenter des positions claires et en temps opportun au Conseil de sécurité de l'ONU.

Deuxièmement, nous nous réjouissons que l'ONU engage régulièrement le dialogue avec les organisations régionales et sous-régionales sur les questions de paix et de sécurité. Ce partenariat doit s'attacher à combler le fossé en matière de développement en renforçant la coopération économique et en promouvant le développement durable. À cet égard, les communautés économiques régionales africaines constituent des éléments de base essentiels à l'intégration économique. Pour être plus efficaces, ces communautés doivent renforcer leur convergence politique, harmoniser leurs mandats et améliorer leur coordination avec les pays membres. Les communautés pourraient aussi songer à mettre en place des équipes spéciales multilatérales aux fins d'une lutte efficace contre les terroristes, les extrémistes et la criminalité transfrontière.

De façon plus générale, il est nécessaire, selon nous, de renforcer la coordination et la cohérence entre l'ONU et l'Union africaine en termes de cadres appropriés d'analyse, de planification et de prise de décisions. En février, nous avons, en tant que membre du Conseil de sécurité, confirmé notre engagement en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent africain en adoptant la résolution 2457 (2019), par laquelle le Conseil de sécurité a reconnu que la tâche consistant à instaurer la paix et la stabilité incombe essentiellement à l'Union africaine et à ses 55 États membres. Il a reconnu également que la coopération et des partenariats internationaux sont nécessaires pour appuyer les solutions locales et régionales. Cette résolution est un exemple des efforts faits pour renforcer le partenariat avec l'Union africaine.

Troisièmement, nous devons nous demander régulièrement s'il nous faut faire encore davantage en appui à la paix et à la sécurité en Afrique, et déterminer ce qui s'est avéré le plus efficace. La Pologne souligne l'importance de la prévention des conflits et du renforcement des opérations de maintien de la paix via un partenariat stratégique entre l'Union africaine et l'ONU. La capacité des opérations de paix de l'Afrique s'est considérablement accrue. Il nous faut débattre comme il se doit du rôle des organisations régionales responsables du maintien de la paix et de la sécurité dans leurs propres régions et de leur coopération avec le Conseil de sécurité.

Aujourd'hui, quatre Casques bleus des Nations Unies sur cinq sont déployés en Afrique. Les États d'Afrique ont mené leurs propres opérations et fournissent un très grand nombre de soldats de maintien de la paix. Le modèle de maintien de la paix des Nations Unies n'était toutefois pas destiné à mener des opérations de maintien de l'ordre ou de lutte contre le terrorisme ou à relever des défis transnationaux comme la criminalité organisée ou l'extrémisme régional violent. L'Union africaine et d'autres entités africaines comme la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel ou la Force multinationale mixte semblent bien indiquées pour faire face à ce genre de défis.

L'Afrique est un continent dont l'énorme potentiel n'est pas encore pleinement exploité. Sa jeunesse nombreuse et brillante mérite d'avoir accès à une éducation de qualité et à des possibilités d'emploi. Ceux qui entrevoient un meilleur avenir pour eux dans leur pays ne prennent pas la décision risquée d'entreprendre un voyage périlleux vers l'étranger. La clef pour atteindre les objectifs politique, de développement et sécuritaire, c'est la confiance et la participation des populations locales. L'Afrique ne fait pas exception. L'ONU doit rester étroitement engagée, en coopération avec l'Union africaine et d'autres partenaires, en, vue de jeter les bases solides et inclusives d'un développement durable dans la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la République du Pérou.

M. Popolizio Bardales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à vous saluer et à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Ministre Lavrov, de cette séance opportune, et saluer la participation des éminentes autorités ici présentes avec nous cet après-midi. Nous remercions aussi M^{me} Maria Luiza Ribeiro Viotti, Directrice de cabinet du Secrétaire général, et M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, de leurs importantes déclarations.

Nous saluons la responsabilité et l'unité dont ont fait preuve les peuples et les dirigeants africains s'agissant d'atteindre l'ambitieux objectif qu'ils se sont assignés de faire taire les armes et de promouvoir, en phase avec les efforts de la communauté internationale, une paix durable sur le continent. En particulier, nous saluons les accords conclus au Soudan et en République centrafricaine, où nous participons avec un nombre important de soldats à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Ainsi, l'élaboration d'une base juridique régionale globale, dotée de nouvelles structures administratives et de nouveaux mécanismes de coordination, a favorisé les synergies et les complémentarités entre le système des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, et les diverses organisations régionales et sous-régionales africaines, en vue d'institutionnaliser et de rendre plus efficace l'architecture de paix et la sécurité mondiale. À cet égard, nous voudrions mentionner trois domaines dans lesquels nous pensons qu'il existe encore un potentiel important de développement de l'effort commun.

Premièrement, dans le domaine de la prévention des conflits, nous estimons nécessaire de renforcer les capacités de surveillance et d'alerte rapide sur le continent, et notamment de renforcer des bureaux politiques des Nations Unies dans la région. En particulier, il sera indispensable de continuer à encourager le développement de la diplomatie préventive et l'utilisation de moyens de règlement pacifique des différends au niveau régional, à la lumière des expériences positives et des enseignements tirés, comme celles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Guinée-Bissau et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement au Soudan du Sud, initiatives qui permettent au Conseil de promouvoir une coopération active.

Deuxièmement, dans le domaine des opérations de maintien de la paix, nous estimons que la volonté actuelle d'améliorer l'efficacité et les normes de performance dans ces opérations exige de tirer parti des avantages comparatifs des organismes mondiaux et régionaux. Les résultats prometteurs des visites conjointes d'analyse et d'évaluation effectuées par des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU et de l'Union africaine démontrent le potentiel de cette approche, telle qu'elle est consacrée dans les résolutions 2320 (2016) et 2457 (2019) du Conseil et dans le Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité. Nous soulignons également l'expérience africaine en matière de lutte contre le terrorisme développée par les opérations régionales au Burundi et en Somalie et récemment par la Force conjointe du G5 Sahel et la Force multinationale mixte contre Boko Haram, qui sont des initiatives novatrices dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Nous pensons qu'il est essentiel que l'ONU contribue au renforcement de ces capacités, en vue de leur fournir un financement prévisible, durable et souple, en particulier là où les besoins sont les plus importants, conformément à l'initiative Action pour le maintien de la paix du Secrétaire général.

Troisièmement, dans le domaine du développement durable et de la consolidation de la paix, nous croyons que le Programme 2030 et l'Agenda 2063 devraient se renforcer mutuellement dans le but ultime de s'attaquer aux causes profondes des conflits, de promouvoir une croissance économique fondée sur l'état de droit et d'encourager la participation des femmes et des jeunes comme agents du changement dans leurs sociétés respectives. Nous soulignons également, dans le cadre des processus de reconstruction et de réconciliation nationale, le rôle joué par la Commission de consolidation de la paix, un organe consultatif capable de contribuer à la création des alliances nécessaires à cette fin sur le continent.

Nous concluons en soulignant que l'investissement dans le développement et le renforcement des capacités régionales et sous-régionales de l'Afrique représente, dans le contexte actuel, l'alternative la plus efficiente et la plus efficace pour ce qui est de notre responsabilité partagée en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères du Royaume de Belgique.

M. Van der Pluijm (Belgique) : En 2050, le continent africain comptera 2 milliards et demi d'habitants. Un être humain sur quatre sera africain. Le berceau sera aussi devenu l'avenir de l'humanité : un continent jeune, doté d'un dynamisme économique extraordinaire et d'une société civile débordante d'énergie. Mais cet avenir reste terriblement contrarié par la présence de conflits violents, certains parmi les plus meurtriers au monde, certains parmi les plus

longs. Répondre à ces défis passe inévitablement par un partenariat renforcé entre toutes les forces de paix.

Mon pays - tout comme l'Union européenne - plaide depuis longtemps pour un partenariat renouvelé, plus global, plus dynamique et plus ambitieux avec le continent africain, un partenariat plus global, plus dynamique et plus ambitieux. Un tel partenariat est fondé sur le renforcement des valeurs que nous partageons. Dépassons les antagonismes du passé et voyons ce qui nous rassemble : le respect de l'état de droit, la démocratie, les droits humains. Ce sont ces mêmes valeurs qui inspirent l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et l'Union africaine. Renforçons-les et travaillons encore plus étroitement avec l'Union africaine dans le domaine de la paix et de la sécurité, et ce, dans le but de « Faire taire les armes » en Afrique.

Mais travaillons aussi davantage ensemble au développement, aux droits humains et à la bonne gouvernance. En effet, il s'agit là de puissants vecteurs de stabilité.

Le Président Moussa Faki Mahamat nous l'a rappelé aujourd'hui : l'Union africaine s'est engagée sur une trajectoire volontariste et ambitieuse en matière de paix et de sécurité. Je me réjouis des progrès enregistrés dans la revitalisation du Fonds pour la paix, mais aussi dans la mise en place d'un cadre continental de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire.

Comme membre du Conseil, la Belgique s'engage à travailler étroitement avec ses partenaires afin de soutenir ces efforts. Les opérations de l'Union africaine, complémentaires des opérations de l'ONU, doivent pouvoir bénéficier d'un financement solide et prévisible.

Mais nous devons faire plus. Le Conseil et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doivent aller plus loin dans la coordination et la collaboration. L'analyse des risques et des conflits doit être mieux alignée. Cela peut commencer par des actions simples : mieux coordonner les ordres du jour, effectuer davantage de visites conjointes, rendre plus opérationnelles nos réunions communes, prendre conjointement des décisions qui nous engagent.

Ce partenariat renouvelé ne sera pertinent que s'il prend en compte la diversité africaine, qui est autant géographique qu'institutionnelle. Le principe de subsidiarité, également bien connu en Europe, prévoit qu'une action publique doit être conduite en priorité au niveau le plus approprié. Certaines crises sont bien gérées à un niveau sous-régional. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, par exemple, nous l'a démontré avec sa gestion efficace et rapide de la crise gambienne en 2017 ou encore avec son engagement en Guinée-Bissau.

Cependant - et je voudrais souligner ce point - le principe de subsidiarité ne devrait en aucun cas servir de prétexte à l'inaction et ne saurait être une barrière à des avancées. La paix et la prospérité de tous les Africains doivent être notre boussole. À nos yeux, l'Union africaine et l'ONU conservent un rôle de premier plan, conformément à leurs chartes fondatrices, et doivent se tenir prêtes à jouer leur rôle.

Je ne peux terminer sans rendre hommage aux femmes africaines. La manière dont l'Afrique mobilise les compétences et les perspectives des femmes dans les années à venir sera essentielle. Les femmes leaders et entrepreneuses nous prouvent chaque jour qu'elles sont prêtes à transformer le continent. Les médiatrices et les organisations de femmes ont déjà démontré à maintes reprises que leur implication dans les processus de paix et de transition est essentielle pour parvenir à une paix durable. Enfin, les femmes africaines, comme toutes les femmes du monde, exigent le respect de leurs droits. La Belgique se tient aux côtés de ces femmes, que nous soutenons de nombreuses façons.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre adjoint des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

M. Annen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Parfois, nous trouvons l'espoir dans des endroits inattendus. Tout récemment, le Soudan est devenu l'un de ces endroits. Le Ministre allemand des affaires étrangères, Heiko Maas, s'est rendu dans ce pays le mois dernier. Il a rencontré des représentants du Gouvernement prêts à écouter les doléances des populations. Et il a rencontré les braves hommes et femmes qui ont fait tomber le régime d'Al-Bashir au moyen de manifestations pacifiques. Leur soif de justice, de démocratie et de paix sera la meilleure garantie sur laquelle s'appuiera le Soudan dans la difficile transition qui l'attend. Toutefois, le peuple soudanais nous dit également qu'il aura besoin de notre appui.

Par conséquent, mon premier message aujourd'hui est que nous devons placer les Africains au cœur de nos efforts. Ils méritent notre appui. C'est pour cette raison que nous promouvons le leadership des femmes africaines dans les processus politiques par l'intermédiaire du Réseau des femmes d'influence

en Afrique et du Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation. C'est pour cette raison que nous œuvrons à la mise en œuvre de la résolution 2467 (2019), par exemple en République démocratique du Congo. La violence sexuelle dans les situations de conflit doit cesser une fois pour toutes, et c'est pour cette raison que le Conseil doit se pencher sur la situation des personnes touchées par les déplacements, la violence, la malnutrition ou les maladies. J'ai le plaisir d'annoncer qu'en plus de 60 millions d'euros qu'elle a déjà fournis pour la lutte contre l'épidémie d'Ebola, l'Allemagne versera une contribution supplémentaire de 7 millions d'euros.

Mon deuxième message aujourd'hui est que nous devons maintenir notre engagement après la phase de crise proprement dite. Notre objectif commun doit être de garantir une transition sans heurt du maintien de la paix à la consolidation de la paix et de la consolidation de la paix à l'édification de sociétés stables et inclusives. Par conséquent, cette année, l'Allemagne augmentera de 15 millions d'euros sa contribution au Fonds pour la consolidation de la paix.

Toutefois, en tant que Conseil, nous devons également mettre davantage l'accent sur les facteurs de conflit. Un élément clef à cet égard est le contrôle des armes légères et de petit calibre. Ces armes font plus de victimes parmi les civils que tout autre type d'arme. Nous continuerons donc d'appuyer l'initiative de l'Union africaine visant à faire taire les armes d'ici à 2020 et de lutter contre les répercussions des changements climatiques sur la sécurité, qui touchent de nombreuses régions, notamment en Afrique. L'atténuation des effets des changements climatiques doit désormais être un élément central de tous nos efforts, y compris de nos résolutions et activités.

Mon troisième message est qu'il nous faut établir des partenariats plus solides et plus intelligents avec l'Afrique, qui s'appuient sur des solutions africaines et le leadership africain. Nous sommes fiers que l'Union européenne soit l'un des principaux partenaires de l'Union africaine en matière de sécurité, ayant contribué 2,7 milliards d'euros en faveur des missions de paix dirigées par l'Afrique au cours des 15 dernières années. Nous sommes prêts à poursuivre sur cette lancée. Notre objectif doit être de renforcer davantage la coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. À cet égard, je voudrais indiquer que nous attendons avec intérêt leur réunion prévue en octobre à Addis-Abeba. Nous saluons les efforts déployés par l'Union européenne, l'Union africaine et l'ONU pour étudier des moyens de renforcer cette coopération trilatérale.

Nous continuerons d'investir dans des partenariats durables. En réponse à l'appel des dirigeants de la région en vue d'un appui accru, l'Allemagne et la France ont lancé un partenariat international pour la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel. Cette initiative met l'accent sur les éléments fondamentaux de toute action en faveur de la paix et de la sécurité, à savoir des forces de sécurité bien gérées, bien formées et bien équipées qui assurent la sécurité de leurs populations. Il s'agit d'un cadre de coordination de l'appui international au secteur de la sécurité des pays de la région et d'une base permettant d'établir des liens plus efficaces entre les activités de sécurité impliquant des mesures de stabilisation et de prévention des conflits.

Pour terminer, les courageux représentants de la société civile au Soudan, les femmes qui reconstruisent leur vie en République démocratique du Congo et les villageois du Sahel qui veulent vivre à l'abri des menaces terroristes se tournent tous vers nous avec espoir. Faisons-en sorte que le Conseil soit le bon endroit vers lequel ils peuvent se tourner.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue au Conseil aujourd'hui à tous les Ministres. Le Ministre des affaires étrangères Dominic Raab avait souhaité prononcer cette déclaration au nom du Royaume-Uni aujourd'hui, mais il a dû rentrer à Londres pour des travaux parlementaires urgents.

Le Royaume-Uni appuie fermement la vision de l'Union africaine visant à faire taire les armes en Afrique, et comme nous l'avons entendu aujourd'hui, des progrès réels ont déjà été accomplis en vue de la réalisation de ce noble objectif, principalement grâce aux dirigeants, à la société civile et aux communautés africains. Il importe que l'ONU adopte une approche intégrée portant sur les trois piliers de son action à l'appui de cet objectif.

L'Union africaine et les communautés économiques régionales africaines sont des partenaires indispensables pour le maintien de la paix et de la sécurité sur le continent africain. Par conséquent, le Royaume-Uni salue les efforts déployés conjointement par l'Union africaine et l'ONU pour promouvoir le dialogue et faciliter les négociations de paix sur l'ensemble du continent. Ces efforts, ainsi que ceux des organisations sous-régionales, ont porté leurs fruits en 2019.

Ils ont appuyé la transition vers un gouvernement dirigé par des civils au Soudan, et nous nous réjouissons de ce que tous les membres du Conseil de sécurité aient finalement pu appuyer la position de l'Union africaine concernant le Soudan et bien entendu, l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, qui a été conclu récemment. Nous espérons également que tous les membres du Conseil apporteront leur plein appui à la mise en œuvre de l'accord de paix en République centrafricaine et s'abstiendront de toute activité bilatérale déstabilisatrice dans ce pays.

J'espère que M. Faki Mahamat et le Secrétaire général António Guterres continueront d'exercer leurs bons offices dans la région au cours des prochains mois. Cela est essentiel pour contribuer à la prévention et au règlement des conflits, par exemple en encourageant les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et en appuyant le processus de dialogue national qui a été récemment annoncé au Cameroun. La coopération et la coordination en ce qui concerne toute une série de questions relatives à la paix et à la sécurité constituent un élément essentiel du partenariat stratégique entre le Royaume-Uni et l'Union africaine. Le Royaume-Uni a déployé du personnel militaire en Somalie, par l'intermédiaire de l'ONU, à l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), en plus de l'appui important qu'il apporte aux forces de sécurité somaliennes sur le plan bilatéral.

Nous saluons le rôle essentiel que joue l'Union africaine dans les activités d'imposition de la paix. C'est pour cette raison que nous appuyons, en principe, le financement au moyen des quotes-parts des États Membres de l'ONU de futures opérations africaines de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine, au cas par cas et sous réserve de certaines conditions importantes. Dans ce contexte, j'espère que cette année, à la Cinquième Commission, tous les États Membres, en particulier ceux qui appuient le plus cette proposition, se prononceront en faveur de la création de postes à l'AMISOM à l'appui de la conformité aux normes établies.

L'appui du Royaume-Uni à la paix et à la stabilité de l'Afrique se reflète surtout dans nos partenariats dans le domaine de la défense et de la sécurité. Nos forces armées forment des milliers de leurs homologues africains dans le cadre de programmes de formation à long terme. Pas plus tard que cet été, les forces britanniques ont dispensé une formation militaire à un bataillon malawien qui sera bientôt déployé au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. En outre, comme nous allons retirer nos contingents du Soudan du Sud en 2020, nous allons commencer à déployer des militaires britanniques au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

Les experts britanniques sont également à l'œuvre partout en Afrique où ils contribuent au renforcement des capacités du continent à faire face à toute une série de menaces qui pèsent sur la sécurité. Pour ne citer que quelques exemples, il s'agit notamment du terrorisme en Somalie, au Nigéria et au Kenya, du trafic de drogues en Tanzanie et du trafic d'espèces sauvages au Malawi et en Zambie. Nous apportons également notre concours aux forces de sécurité africaines en matière de prévention de la violence sexuelle en période de conflit et plus généralement, dans le cadre de la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Il ne peut y avoir de véritable débat mondial sur ces questions sans tenir compte des vues des femmes et des filles africaines. Elles joueront un rôle central durant la conférence mondiale sur la prévention de la violence sexuelle en période de conflit, que nous allons accueillir en novembre à Londres. Les femmes et les filles ont également un rôle plus important à jouer en matière de prévention et de règlement des conflits et de pérennisation de la paix. Nous savons que d'après les recherches, les processus de paix auxquels participent des femmes donnent lieu à des accords qui ont 35 % plus de chances de durer 15 ans ou plus. Les femmes sont au cœur de nombreuses initiatives que nous appuyons pour trouver des solutions politiques aux conflits en Afrique, comme le Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation et le Réseau des médiatrices du Commonwealth.

Toutefois, nous devons regarder au-delà des crises actuelles. L'Agenda 2063 de l'Union africaine reconnaît que la stabilité, la sécurité, la bonne gouvernance et le développement économique pour tous sont intimement liés. La stabilité et le succès à long terme de l'Afrique vont dépendre en partie de la question de savoir si les 20 millions de jeunes Africains qui entrent sur le marché du travail chaque année verront ou non des possibilités réelles de réaliser leur énorme potentiel. Or, ils auront du mal à le faire partout où les conflits, la corruption ou les effets des changements climatiques

limitent le capital humain, l'investissement et l'esprit d'entreprise.

En tant qu'un des premiers bailleurs de fonds du développement en Afrique, nous continuerons à travailler avec nos partenaires africains sur les questions qui permettront d'améliorer la vie des gens, notamment la création d'emplois, une éducation et des soins de santé de qualité, l'accès à la planification familiale et la résilience climatique. Nous fournirons également un appui pour mobiliser les investissements privés de qualité dont la région a besoin, notamment par le biais d'un important sommet Royaume-Uni-Afrique sur l'investissement qui se tiendra à Londres au début de 2020.

Le Royaume-Uni restera attaché à une approche globale de l'appui à la paix et à la sécurité en Afrique, tout en étant conscient que les liens entre sécurité, prospérité et bonne gouvernance se renforcent mutuellement. Nous continuerons également à travailler avec et par des partenariats dans toute la région, en reconnaissant dans le même temps que ce sont les Africains qui façonnent l'avenir de leur continent.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les intervenants de ce jour de leurs exposés et vous remercier, Monsieur le Président, de cette occasion d'aborder la question cruciale de la paix et de la sécurité en Afrique.

Les États-Unis sont profondément attachés à améliorer la vie de tous les Africains et ils le prouvent par leurs solides programmes bilatéraux. Depuis 2011, les États-Unis ont consacré plus d'un tiers de leur aide bilatérale mondiale au développement à l'Afrique subsaharienne. Nous avons dépensé 13,4 milliards de dollars rien qu'en 2017, pour appuyer la stabilité et la prospérité sur le continent.

Il y a de fortes incitations économiques à investir. L'Afrique abrite six des 10 économies les plus dynamiques au monde et elle représente un marché de plus d'un milliard de consommateurs. Mais les États-Unis savent que ce n'est là qu'un aspect de ce qui fait le continent, avec ces millions d'individus au destin extraordinaire et au potentiel sans limites. C'est pourquoi dans le soutien que nous apportons, nous n'accablons pas les pays africains de dettes intenables ou d'attentes déraisonnables. La volonté commune du Conseil de sécurité devrait être de voir une Afrique forte et dynamique, libérée des obligations restrictives que certains pourraient vouloir lui imposer. Mais le renforcement du dynamisme passe par la coopération entre les acteurs régionaux. À cet égard, les États-Unis se félicitent des efforts déployés récemment par les gouvernements et les organisations du continent pour assumer la responsabilité de la réalisation de ces objectifs.

Nous sommes reconnaissants à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a appelé instamment les dirigeants à gouverner sans exclusive et à respecter le calendrier électoral en Guinée-Bissau. Nous saluons le déploiement des opérations de maintien de la paix de la CEDEAO et son appui à la transition en Gambie. Nous apprécions également vivement le travail accompli par l'Union africaine et l'Éthiopie pour aider à la mise en place d'un gouvernement de transition dirigé par des civils au Soudan. Ces exemples sont encourageants.

Les acteurs régionaux doivent faire plus encore pour relever les défis qui menacent la stabilité. Par exemple, le conflit anglophone au Cameroun a entraîné la mort de milliers de personnes et le déplacement de centaines de milliers d'autres. Et, bien que nous trouvions nous aussi encourageant que le Gouvernement ait annoncé la tenue d'un dialogue national, la région pourrait faire davantage. Nous notons également que le relâchement de la coopération régionale au Soudan du Sud a ralenti la mise en œuvre intégrale de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Comme beaucoup l'ont souligné ici aujourd'hui, le financement est un des problèmes auxquels se heurte la coopération régionale. C'est certainement vrai dans le cas des opérations de maintien de la paix de l'Union africaine. Nous reconnaissons les sacrifices que consentent l'Union africaine et les pays africains qui fournissent des contingents, et nous sommes conscients des défis que suppose le fait de jouer un rôle accru. Les États-Unis appuient les efforts déployés par l'ONU et l'Union africaine pour mettre en place des systèmes qui offrent un financement prévisible, durable et fiable aux opérations futures.

Mais tout mécanisme utilisant les contributions statutaires de l'Organisation des Nations Unies doit être mûrement réfléchi et s'assortir des garanties voulues. Tout projet de résolution sur ce sujet doit tenir compte des positions politiques adoptées de longue date par les États-Unis, notamment en ce qui concerne la transparence financière et les mesures commerciales. Ce projet de résolution doit également

répondre aux préoccupations concernant le partage équitable des charges, la transparence budgétaire et le respect des normes de conduite des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix. Ces principes amélioreront l'intégrité et la santé financière des opérations de l'Union africaine mais, surtout, ils permettront à l'Union africaine de garantir une paix et une sécurité réelles aux populations vulnérables.

Comme nous l'avons entendu tout au long de cette semaine de haut niveau de la bouche des dirigeants mondiaux, des militants et d'innombrables autres personnes, au bout du compte nos paroles sont vides de sens si elles ne sont pas suivies par des actions concrètes; nous ne pouvons qu'être d'accord. Nous tenons à réaffirmer notre volonté de faire plus que parler de paix et de sécurité en Afrique. C'est une des raisons pour lesquelles les États-Unis ont décidé de codiriger avec l'Afrique du Sud le prochain voyage du Conseil de sécurité au Soudan du Sud. Cette visite permettra au Conseil de voir l'impact de nos paroles et de nos décisions sur la vie des gens sur place et d'évaluer par nous-mêmes comment nous pouvons contribuer à améliorer sensiblement la vie de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant au Soudan du Sud, et plus largement sur le continent africain.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions remercier la Fédération de Russie d'avoir organisé cette séance d'information et lui réitérer nos félicitations pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. C'est un honneur d'avoir parmi nous la Ministre Pandor et M^{me} Viotti. Qu'il nous soit permis également de remercier les intervenants pour les informations détaillées qu'ils nous ont fournies.

Les raisons pour lesquelles les États se retrouvent englués dans des conflits qui perdurent sont diverses, mais les plus courantes sont la crise économique, la lutte pour l'accès aux ressources naturelles et leur contrôle, le terrorisme, les différences ethniques et religieuses et les effets des changements climatiques. Cette variété de facteurs rend nécessaire d'aborder la question de la sécurité et du développement en Afrique sous un angle plus large et global.

Les cas du Mali, du Soudan, de la Libye et de la Somalie, pour ne citer que ceux-là, montrent que les menaces qui pèsent sur le continent africain doivent être traitées de manière globale, tout en gardant à l'esprit que l'avenir de la région relève avant tout de la responsabilité des pays africains, avec la coopération de la communauté internationale.

Nous voudrions tout d'abord souligner à quel point il est important de faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. Cette initiative est très ambitieuse, mais en même temps nécessaire. C'est pourquoi nous nous félicitons des progrès accomplis par les États membres de l'Union africaine dans la mise en œuvre du Plan directeur de l'Union africaine en faveur de la réalisation de ce grand objectif.

Malgré les efforts déployés par la communauté internationale et les avancées notables réalisées par de nombreux pays africains pour parvenir à la paix et à la stabilité, des défis majeurs subsistent. Il faut redoubler d'efforts pour continuer d'appuyer la région dans cette entreprise, en gardant à l'esprit que les aspirations à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Afrique, ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable, sont des priorités communes, comme l'indiquent clairement l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui ensemble forment une alliance renforcée pour la paix et la sécurité dans la région.

Pour relever les grands défis qui se posent à l'Afrique, il est impératif de s'attaquer aux causes immédiates et profondes des conflits avant que ceux-ci ne deviennent une question inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont l'objectif est d'instaurer des sociétés pacifiques, inclusives et durables, constitue le plan directeur de la prévention.

L'action collective peut être renforcée par la participation des organismes régionaux et sous-régionaux, en particulier aux activités de prévention, de développement et d'après-conflit. Nous saluons à cet égard le travail que mène la Commission de consolidation de la paix et estimons qu'il est nécessaire d'instaurer une plus grande collaboration avec le Conseil de sécurité pour faire en sorte que toute l'attention voulue soit accordée aux pays qui sortent d'un conflit. Il importe de continuer à exploiter son pouvoir de mobilisation pour renforcer les alliances stratégiques avec les organisations régionales et sous-régionales, car ces instances permettent d'assurer la cohérence avec les initiatives entreprises au niveau national, à travers un échange régulier d'informations.

La République dominicaine réaffirme son attachement à l'instauration et au maintien de la paix

et de la sécurité internationales, et c'est pourquoi nous apportons notre appui aux États de l'Union africaine dans leurs efforts visant à parvenir à un continent libéré des conflits. Nous exhortons les organisations régionales à intensifier leurs activités de médiation et de dialogue entre les parties, en y incluant la société civile, afin de renforcer la confiance et la volonté politique nécessaires pour instaurer une paix durable dans la région. La participation active d'organisations telles que l'Union africaine constitue un outil capital pour le règlement pacifique et inclusif des conflits. Leur leadership est indispensable pour instaurer la confiance et faire en sorte que les parties soient disposées à engager un dialogue propice à la paix.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre adjoint des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte chargé des questions multilatérales.

M. Fawzy (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence russe du Conseil de sécurité pour le mois de septembre d'avoir convoqué cette importante séance sur le thème « Paix et sécurité en Afrique : partenariat visant à renforcer la paix et la sécurité régionales ». Je la remercie également d'avoir invité l'Égypte à y participer en sa qualité de présidente de l'Union africaine, ce qui tient compte de l'importance de la vision africaine sur les questions relatives à la paix et à la sécurité sur le continent, ainsi que du principe consistant à trouver des solutions africaines aux problèmes africains.

Le continent africain est confronté à plusieurs défis imbriqués touchant à la paix et à la sécurité, en premier lieu desquels figurent les menaces que font peser le terrorisme et l'extrémisme, qui se répandent dans différentes régions d'Afrique, mais également la criminalité organisée, la traite des personnes, le trafic d'armes et les effets du changement climatique tels que la désertification, les pénuries d'eau et de ressources naturelles, et ce, alors même que les populations aspirent de plus en plus à la paix, à la stabilité, au développement et au bien-être. J'entends articuler mon intervention aujourd'hui autour de trois messages principaux.

Premièrement, l'Égypte estime que le meilleur moyen d'assurer la stabilité et la paix dans le monde, en particulier sur le continent africain, est de remédier aux causes profondes des problèmes qui font peser une menace sur la paix et la sécurité, tout en s'attachant à prévenir les conflits et les crises avant tout. En outre, la diplomatie préventive et la médiation jouent un rôle important dans le règlement des différends entre États. Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité de respecter le principe établi qui appelle à trouver des solutions africaines aux problèmes africains. C'est ce principe qui a servi de base au programme visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. Cette initiative vient compléter les efforts africains continus visant à instaurer la paix et la sécurité en Afrique et représente aussi une importante contribution à l'Architecture de paix et de sécurité africaine, avec ses piliers qui visent à conjuguer les efforts de médiation et de diplomatie préventive face aux crises et conflits, aux fins de leur gestion et règlement, ainsi que de la reconstruction et du développement au lendemain des conflits. À cet égard, l'Égypte déploie d'intenses efforts pour améliorer les mécanismes africains de reconstruction et de développement au lendemain des conflits et raviver la politique africaine connexe, notamment en œuvrant à l'inauguration des activités du Centre de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement postconflit, qui est basé au Caire.

Deuxièmement, l'Égypte insiste sur l'importance de tous les efforts concertés déployés aux niveaux international et régional pour appuyer la stabilité et la sécurité sur le continent africain. À cet égard, nous soulignons qu'il importe de maintenir la cohérence et la coordination entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le but étant d'unifier les visions et les positions relatives à toutes les questions inscrites à l'ordre du jour des deux instances. Dans ce contexte, je tiens à saluer le rôle important que joue le groupe formé par les trois États africains qui sont membres du Conseil de sécurité.

Troisièmement, tous les efforts internationaux et régionaux visant à instaurer la stabilité et la sécurité sur le continent doivent être fondés sur le principe de la souveraineté des États et sur le rôle central que jouent les gouvernements dans l'élaboration d'accords de paix et de plans de développement qui soient conformes aux priorités nationales et pris en main au niveau national. Une paix durable et à long terme ne peut être instaurée qu'en renforçant la capacité des gouvernements à étendre leur autorité à l'ensemble du territoire national et à promouvoir leurs capacités institutionnelles dans tous les domaines, ce qui permet d'instaurer la sécurité et la stabilité tout en consolidant les acquis y relatifs.

Je ne saurais terminer sans insister sur le lien étroit qui existe entre la paix et la sécurité, d'un côté, et la réalisation du développement durable, de l'autre,

ainsi que sur l'importance de réussir la transition entre l'instauration de la paix et de la sécurité d'une part et la consolidation et la pérennisation de la paix de l'autre. Tous les efforts internationaux et régionaux visant à instaurer la paix, la sécurité et la stabilité doivent aller de pair avec des initiatives en faveur du développement socioéconomique. C'est pourquoi nous préparons actuellement le forum d'Assouan pour la paix et le développement durable, qui se tiendra au sommet les 11 et 12 décembre. Ce forum servira de plateforme de dialogue et d'échange pour les dirigeants, les décideurs et les experts, et permettra de concevoir une vision africaine intégrée du lien qui existe entre les facteurs et aspects liés à la réalisation du développement et de la paix, de lancer des initiatives, et d'élaborer des politiques et instruments africains chargés de la mise en œuvre sur le terrain et de la réalisation du développement durable, qui contribue à la stabilité des sociétés et réduit l'attrait des idéologies subversives et extrémistes.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et Directeur politique du Service européen pour l'action extérieure.

M. Belliard : Je prends la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres, mais également de la République de Macédoine du Nord, du Monténégro, de la Serbie, de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Ukraine et la République de Moldova, qui se rallient à cette déclaration.

Comme l'a dit le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Moussa Faki Mahamat, le continent africain ne se définit plus en termes de conflits. C'est un continent en pleine mutation, porté par une jeunesse dynamique et créative. L'Afrique sera demain un des moteurs de la croissance mondiale. Dans le même temps, malgré les succès également mentionnés tout à l'heure par le Président Faki Mahamat – Soudan, République démocratique du Congo et Madagascar –, des défis sécuritaires importants subsistent en Afrique. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne soutient pleinement la campagne de l'Union africaine visant à « faire taire les armes d'ici 2020 ». C'est aussi la raison pour laquelle l'Union européenne a placé la prévention des conflits, les mesures d'alerte précoce, la médiation et les réponses aux crises au cœur de sa politique étrangère et de sécurité.

Parce que les conflits et leurs causes on de multiples facettes et ont de profondes racines socioéconomiques, historiques et climatiques, l'Union européenne s'est engagée à poursuivre une approche intégrée et à renforcer la résilience des États et des sociétés. Le Sahel – région dans laquelle l'Union européenne a investi 8 milliards d'euros au cours des dernières années – est peut-être le meilleur exemple de cette approche.

L'Union européenne soutient l'Architecture de paix et de sécurité construite par l'Afrique et a appris à écouter la voix du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et à ancrer ses actions dans l'appropriation africaine. C'est, pour l'Europe, un dossier absolument majeur. L'Union européenne entre dans la quatrième phase de l'appui qu'elle apporte à l'Architecture africaine de paix et de sécurité dont elle soutient le développement des capacités depuis 2007 avec des financements à hauteur de 2,7 milliards d'euros destinés à la Mission de l'Union africaine en Somalie, au Groupe de cinq pays du Sahel, à la lutte contre Boko Haram.

L'Union africaine et l'Union européenne ont établi un partenariat stratégique il y a 20 ans au Caire. Le dernier Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne et de l'Union africaine a eu lieu récemment à Abidjan et a été l'occasion de redéfinir nos priorités communes. Des réunions ministérielles régulières, des rencontres entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne, des rencontres entre l'ensemble des commissaires de l'Union africaine et l'ensemble des commissaires de l'Union européenne ont lieu régulièrement. Ce sont là autant d'occasions de concrétiser et de dynamiser ces engagements et toujours de mieux travailler ensemble.

Je voudrais conclure en évoquant la relation exceptionnelle entre l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité, dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, d'une croissance durable et inclusive, des droits de l'homme et de la lutte contre le changement climatique, ainsi que de la mise en œuvre de réformes de l'Union africaine et de l'ONU.

La séance est levée à 17 h 20.